



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3813 du Vendredi 10 Août 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Session nationale
Justice et Paix

Construire
 la civilisation
 de l'amour

(P.9)

Lancement de l'opération de ramassage
des armes dans le Pool

Ntumi proteste contre
 son exclusion

(P.3)

AMIS LECTEURS,

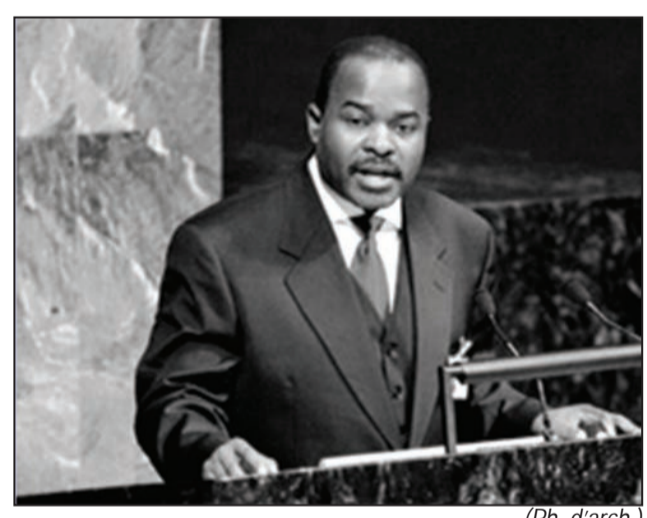
Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Jeudi 16 Août 2018, Paroisse de la Divine Miséricorde d'Inoni Plateaux (Archidiocèse de Brazzaville)

Dans notre prochaine édition, nous reviendrons en images sur les ordinations de Makotimpoko.

La Rédaction.

Politique

Destin Arsène Tsaty-Mbougou crée un nouveau parti !



(Ph. d'arch.)

Apparemment rien ne va plus au sein du CAP (Congrès africain pour le progrès), le parti que dirige Jean Itadi et dont la majorité des membres et sympathisants est constituée d'anciens camarades de l'UPADS hostiles à Pascal Tsaty-Mabiala, le premier Secrétaire du parti des Trois palmiers. Il y a quelques mois, Destin Arsène Tsaty-Mbougou, ancien ministre des Affaires étrangères de Pascal Lissouba, cofondateur et 1er vice-président du CAP, a quitté ce parti constitué de dissidents de l'UPADS.

(Lire l'article en page 3)

Aux lecteurs

En raison de la fête de l'Indépendance, le 15 août, notre prochaine parution aura lieu jeudi 16 août. Bonne fête !

Editorial

C'est Ramazani !

Signature de bail emphytéotique

Vers l'exploitation du massif forestier de la plaine côtière du Kouilou et de Pointe-Noire

(P.6)

Processus électoral en RD Congo

Joseph Kabila s'incline devant la Constitution du pays



Emmanuel Ramazani Shadary (P.7)

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
n° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Hôtel Elais-B.P.: 606, Pointe-Noire;
Tél.: 06 663 50 60/05 546 50 60
RCCM: CG/PNR/12 D 13

CHANGEMENT D'ADRESSE SOCIAL

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 23 juin 2018, enregistré aux domaines et timbres le 30 Juillet 2018, sous le numéro n° 139/6, Folio 5781, à Pointe-Noire Centre, il a été décidé:

Le changement du siège social situé autrefois: 92, avenue Charles De Gaulle, au 54, Avenue Charles De Gaulle au 3e Étage de l'immeuble UMA, Enceinte Hô-

tel Elais, Centre-Ville, B.P.: 606, Pointe-Noire République du Congo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro 18DA2432, du 31 juillet 2018.

*Fait à Pointe-Noire,
le 02 Août 2018.*

**Rodez Aubin ILIMBI
Manager-Associé/Agré-
ment CEMAC n° CF129**

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 018-2018

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 31 Juillet 2018
DATE DE CLOTURE: 14 Août 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du

personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)
Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE

«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

«BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital de 7 596 300 000 F. CFA
Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville
(Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo/RCCM: CG/BZV/12 B 3488
Précédente annonce légale n°3809 du 27 Juillet 2018

A la suite d'une notification inter-Greffes entre le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville et le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, il a été procédé:

- Au transfert du siège social de la société BRALICO de Brazzaville (Rue des Compagnons de De Brazza, Centre-ville «étude de Maître NOTE») à Pointe-Noire (Quartier VINDOULOU, Arrondissement N°4 LOANDJILI);
- A l'immatriculation principale de la société

BRALICO au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/12 B 496 en date du 25/10/2012;

- A la radiation de l'immatriculation principale de la société BRALICO du Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville avec effet au 31 Décembre 2013.

Pour avis.

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire
Tél.: 05.520.40.97/06 969. 10.49; etudenotairemouellet@gmail.com

SOCIETE BASIS CONGO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de soixante-cinq millions (65.000.000)
Siège social: Immeuble Tangu Center en face du lycée Poaty Bernard

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET CO-GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société BASIS CONGO SARL, en date à Pointe-Noire du 15 mars 2017 déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 mars 2017 enregistré à Pointe-Noire aux domaines et timbres le 20 mars 2017, folio 055/1 N°0272, les associés de ladite société ont entre autres décidé de nommer, en qualité de nouveau gérant, Monsieur Alessandro FLORETTI, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo, de nationalité Italienne, né le

31 janvier 1982 à PESCARA, pour une durée illimitée, et Monsieur Delio Giuseppe BELMONTE, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité Italienne, né le 19 mars 1961 à Milano, en qualité de co-gérant.

Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 21 mars 2017, sous le N° 17DA302.

Pour mention et avis,

**Maître Areta Pascale Stella
Ursula MOUELLET,
Notaire.**

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tél: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tél: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tél : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

Lancement de l'opération de ramassage des armes dans le Pool

Ntumi proteste contre son exclusion

Le président de la Commission ad hoc mixte paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017, Séraphin Ondelé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, a lancé, avec faste, le 7 août 2018, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, l'opération de ramassage des armes et munitions de guerre détenues par les ex-combattants ninjas-Nsiloulous. Cette cérémonie s'est déroulée sans la présence des représentants du Pasteur Ntumi qui, du reste, a publié une déclaration dans laquelle il dénonce le caractère unilatéral de la partie gouvernementale au sein de la Commission ad hoc. «*Je suis l'ambassadeur auprès de ces ex-combattants pour assurer la facilitation du ramassage des armes. Cela ne peut être possible que lorsque ma sortie officielle déjà en préparation va se réaliser, afin qu'à cette occasion la sensibilisation atteigne la conscience collective concernée*», a-t-il fait comprendre.



Séraphin Ondelé et Philippe Ané

Quinze centres sont retenus pour la collecte des armes et munitions de guerre détenues par les ex-combattants. «*Les armes de guerre ont causé beaucoup de tort aux Congolais. Il est temps de s'en débarrasser et de tourner définitivement le dos à la guerre*», a déclaré Séraphin Ondelé, tout en lançant un appel à toute personne détenant une arme ou des munitions de guerre de se rapprocher de la Commission ad hoc mixte paritaire. «*Les armes collectées doivent être incinérées*», a-t-il promis.

Mais on annonce aussi la sortie imminente de forêt du Pasteur Ntumi, après la levée du mandat d'arrêt émis contre lui en 2016 par le procureur de la République. Il a, par ailleurs, justifié l'absence des représentants de ce dernier dans la salle, lors du lancement officiel

de cette opération.

Selon lui, rien ne peut se faire dans le cadre de cette opération sans son implication. «*Devraient suivre cette opération, ma réinsertion professionnelle et tant d'autres questions. Nous constatons non sans amertume que certaines démarches de nature consensuelle conformément à l'accord, se font de façon unilatérale. C'est le cas de la visite de sites de collecte d'armes effectuées très récemment. Nous sommes dans une démarche préparatoire de ma sortie officielle, mes résidences privées occupées jusque-là n'étant pas encore libérées, un dysfonctionnement vient mettre à mal le caractère mixte paritaire de l'accord lorsque le Gouvernement a lancé seul le ramassage des armes. Cela n'est pas sans conséquence dont je décline*

ma responsabilité», a-t-il averti.

Ntumi a estimé que cette opération doit se faire avec un minimum de confiance et de sérénité. «*Après deux années de martyre et d'errance des populations, la vocation première qui semble être celle des hommes politiques, c'est de créer les conditions de relèvement pour ces populations innocentes et meurtries à travers une assistance à la réinstallation dans leurs localités d'origine, la reconstruction des routes et des maisons détruites, tout un plan d'urgence de relance économique et de développement*», a-t-il dit. Il a réaffirmé que la paix est la seule issue possible.

Interrogé, Philippe Ané, représentant du pasteur Ntumi, pense que l'attitude de la partie gouvernementale n'est

pas sans conséquence sur le terrain. «*Cela risque de faire douter les jeunes qui pensent que la commission n'est pas mixte et paritaire. On doit se faire confiance et cheminer ensemble. Nous étions convenus avec la partie gouvernementale que la sortie officielle du pasteur Ntumi devait lui permettre de lancer l'opération, conformément au communiqué final ayant sanctionné les travaux de la CAMP. Il avait été décidé que le Révérend pasteur Ntumi est l'ambassadeur auprès des ex-combattants. C'est à lui que revient ce privilège de donner le message aux jeunes afin qu'ils s'arriment à la dynamique de l'opération de ramassage des armes*», a-t-il expliqué.

KAUD

Politique

Destin Arsène Tsaty-Mbougou crée un nouveau parti !

Figure de proue du Congrès africain pour le progrès, Destin Arsène Tsaty-Mbougou a finalement décidé d'orienter son destin politique au CIDES (Congrès d'initiatives démocratiques et sociales), le nouveau parti qu'il vient de créer avec d'autres camarades qui, eux aussi, entendent désormais jouer leur avenir au CIDES. Le CAP, c'est maintenant une page tournée pour eux. L'assemblée générale constitutive de ce nouveau parti est annoncée pour les 25 et 26 août prochains à Dolisie, a-t-on appris de sources proches de son fondateur.

Cette future formation politique se dit favorable à la construction du pays dans la paix, à la réconciliation des Congolais, au dialogue, etc. «*Or nous reprochons au CAP, notamment à ces autres leaders restés dans ce parti, la politique extrémiste de va-t-en guerre contre le pouvoir actuel de Brazzaville, alors que l'essentiel c'est la construction nationale dans la paix, le dialogue, la compréhension mutuelle. Dans sa situa-*

tion actuelle, le Congo n'a pas besoin d'extrémisme de tous ordres, encore moins d'hommes politiques qui persistent dans cette vision de va-t-en guerre. C'est donc pour cela que nous avons jugé bon de nous éloigner de cette approche de va-t-en guerre contre le pouvoir actuel afin d'entreprendre plutôt la lutte politique en proposant d'autres alternatives plus constructives, réconciliatrices et démocratiques», a expliqué un éminent membre de la future coordination du CIDES sous le sceau de l'anonymat.

Certains estiment que ce parti est la formation politique de trop. Selon eux, «*le secrétariat général du CAP était pourtant assuré par Tsaty-Mbougou mais nous avons constaté une léthargie de leadership. On peut aussi attribuer cela au Secrétaire général. Ce dernier décide finalement de créer son propre parti, c'est bien mais nous craignons que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets. Nous considérons qu'il s'agit là d'un parti de trop et rien ne va fon-*



Destin Arsène Tsaty-Mbougou

damentalement changer dans le leadership».

Pendant ce temps, le président du Congrès d'initiatives démocratiques et sociales multiplie les consultations pour une adhésion massive des militants. A Dolisie, où il séjourne constamment, on remarque déjà à son arrivée, la présence, aux environs de son domicile, au

centre-ville, d'anciens cadres qui ont fait les temps glorieux de l'UPADS au pouvoir. On y note aussi des membres du CAP qui sont solidaires de Destin Arsène Tsaty-Mbougou. A en croire certaines langues, le CIDES aura pour siège Dolisie, le Chef-lieu du département du Niari.

Martial MVOUMBI DIBOUBI

Editorial

C'est Ramazani !

La République Démocratique du Congo se met en ordre de marche vers son destin, en décidant de changer de président dans moins de cinq mois. Le président Joseph Kabila Kabange a décidé de se mettre de côté de facto et de donner à son pays un visage nouveau pour le guider. Même non dénué de calculs politiques, son geste ne manque pas de panache. Dans les prochains mois, nous regarderons les signes du bouleversement qui s'opère. Certes, changer pour changer n'est pas synonyme de paix ou de développement, mais dans la vie d'une Nation, savoir écouter le cœur battant d'un peuple est la marque d'une maturité politique sur laquelle le développement peut prendre pied.

Certes aussi, dans notre Afrique, et particulièrement dans notre Afrique Centrale où les dribbles sont aussi notre fort - en politique et pas toujours en sport - il ne serait pas impossible qu'un retournement de situation nous revienne à la face. Certes également, Emmanuel Ramazani Shadary, homme du sérail, n'incarne pas vraiment le changement; il n'est même pas forcément assuré d'être le futur président de la République. Sur sa route, d'autres figures de poids, tels les Jean-Pierre Bemba et Félix Tshisekedi, aspirent elles aussi à cette préten- tion. Mais nous nous prétons à rêver à un jeu qui sera ouvert, avec des règles maintes fois réaffirmées à respecter et un verdict final qui, en décembre prochain, libérera le nom du vainqueur de la présidentielle salué par la classe politique unanime qui ne s'éparpillera pas en accusations de tricheries !

Saluons, pour l'heure, un événement de cette Afrique que l'on croyait vouée résolument à la médiocrité et à la courte échelle devant le droit et les devoirs. Que cela se passe chez un peuple cousin ajoute aussi à une sorte d'orgueil régional. Mais ne soyons pas dupes dans la joie. Des jeux souterrains pourraient s'opérer qui bouleverseraient le scénario idéal que nous croyons tracé, une fois pour toutes, jusqu'à la présidentielle de décembre. La République Démocratique du Congo est un pays immense. Dans les replis de son vaste territoire pourraient se cacher aujourd'hui les pièges et les chausse-trappes.

Nous souhaitons à un peuple frère d'en triompher. Il faudra assurément du courage dans les engagements pris solennellement devant les peuples, résister aux provocations, s'éloigner du schéma trop habituellement africain de la contestation-répression, tourner résolument la page des années d'incertitudes qui ont coûté trop de sang - même chrétien. Un président d'Afrique centrale a clairement dit qu'il renonçait à briguer un énième mandat que lui interdit la Constitution. Peu importe que ce soit pour se ménager une sortie sans peine. La jurisprudence vaut la peine d'être contemplée.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Ministère de la Défense nationale

Un logiciel sécurisé pour lutter résolument contre les fraudes

Le commissaire en chef de première classe Alain Eugène Aignan Mpara, directeur général de l'administration et des finances (DGAF), a animé conjointement avec le commissaire-colonel Davy-Etienne Niameney, directeur de la solde et des pensions, un point de presse. C'était jeudi 2 août 2018, à Brazzaville. Cet échange avec la presse s'est focalisé sur le mécanisme de fonctionnement du Centre autonome de décompte de la solde (CADS), un outil qui apportera des changements dans le traitement de la solde des militaires et gendarmes.

Faisant la genèse de ce centre et de ses missions, le commissaire en chef Aignan Mpara a souligné qu'il a pris corps suite aux cas de fraudes à répétition décelées entre autres sur les soldes des militaires et des gendarmes, et aux résultats de la revue des personnels de la défense nationale effectuée en 2012, ayant abouti à des orientations fermes du Président de la République, chef suprême des armées, à l'intention des autorités militaires.

Le CADS situé au sein de la DGAF, a-t-il poursuivi, a débuté il y a maintenant quatre ans. Il représente un projet phare du ministère de la Défense nationale. Positionné au cœur des réformes, il a comme objectifs principaux le suivi et la maîtrise de la masse salariale du ministère par la connaissance des effectifs soldés des militaires et gendarmes à travers la gestion de proximité des ressources humaines que produisent les unités mensuellement. Le CADS est doté d'un logiciel calculeur de solde, sécurisé par un certain nombre d'éléments, entre autres la capacité de recherche d'informations pour déceler les

éventuels voleurs de primes. Une fois installée, ce logiciel permettra de réduire les fraudes de soldes, donc les pertes des recettes de l'Etat, en nettoyant le fichier des fictifs décédés.

Selon le commissaire-colonel Davy-Etienne Niameney, le CADS se présente également comme un vrai outil d'aide à la décision pour le Haut-commandement militaire qui permet en temps réel de solder les militaires et gendarmes réellement présents dans les rangs des Forces armées. Il permet aussi de simuler diverses projections budgétaires sur les soldes.

Evoquant le niveau de maturité actuelle du projet, il a fait savoir qu'ils en sont à la phase charnière du projet dont l'échéance est fixée au mois de janvier 2019. Toutefois, a-t-il précisé, une innovation est à signaler: le logiciel du CADS est suffisamment sécurisé pour que les fraudes soient éradiquées. De même, a-t-il fait observer, dans la pratique les militaires et gendarmes comme tous les autres agents qui émargent au budget de l'Etat sollicitent au quotidien auprès des institutions bancaires installées dans le pays des



Pendant le point de presse

prêts ou services bancaires pour subvenir aux besoins de leurs ménages. Pour soutenir cette démarche, l'administration militaire souscrit à l'accompagnement de ses agents à travers la délivrance d'un panel de documents administratifs. Mais le progrès réalisé dans le domaine de la bureautique a développé en parallèle le phénomène de contrefaçon mettant ainsi en doute l'authenticité des documents fournis, ce qui a pour conséquence l'altération du climat de confiance des banques sur les dossiers soumis. En vue de pallier cet état de fait, a-t-il expliqué, le ministère de la Défense nationale a mis au point un algorithme sous forme de logiciel qui permet aux banques de distinguer les dossiers authentiques de ceux qui sont contrefaits. «Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que l'utilisation de cette application a permis de rendre éligibles les demandes de nos agents auprès des banques.

L'algorithme est une formule algébrique qui permet de générer un numéro confidentiel inscrit au dossier à partir du cryptage de la matricule solde de l'intéressé et du décryptage à partir d'un décodeur installé dans des banques», a-t-il soutenu.

Des contacts entre le ministère de la Défense nationale et le ministère des Finances, ils ont débouché sur la mise sur pied d'une commission paritaire pour voir ensemble comment arrimer le CADS du ministère de la Défense avec ce qui continuera à se faire au niveau du ministère des Finances. Les deux ministères restant bien entendu dans leurs fonctions régaliennes. Après que les conférenciers aient répondu aux préoccupations des journalistes, s'en est suivie la visite guidée du CADS que dirige le capitaine Claude-Roger Dusaud.

Alain-Patrick MASSAMBA

Défilé du 15 août 2018

Les forces vives de la nation appelées à se mobiliser

Pour marquer avec éclat les festivités commémoratives du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onanga, a réuni mardi 7 août 2018 les maires d'arrondissements, en présence du maire central et du secrétaire général de la Préfecture, pour leur donner des orientations et directives relatives à l'organisation du défilé du 15 août au boulevard



Pierre Cébert Ibocko Onanga

général Alfred Raoul. Il s'agit du défilé militaire et civil auquel prendront activement part les forces vives de la nation, les confessions religieuses, les partis politiques et les communautés étrangères. Le préfet Pierre Cébert Ibocko Onanga a indiqué qu'il a reçu mission de gérer le défilé civil. «Les maires d'arrondissements sont les mieux placés pour reconnaître les associations qui évoluent sur leurs territoires. De sorte à mettre à leur disposition un certain nombre d'informations capitales qui feront que ce défilé connaisse très assurément un succès», a-t-il indiqué. Ainsi, tous les acteurs concernés par le défilé devront observer de respecter le quota de dix carrés réservé à chaque arrondissement. Sauf Kintélé et l'Ile Mbamou, qui auront respectivement trois carrés pour l'un et deux carrés pour l'autre.

Il a également relevé qu'aucune association ni parti politique ne doit exhiber le nom ou l'effigie de son président-fondateur. Les partis politiques officiellement reconnus par l'Etat ne défilent que dans les arrondissements où sont installés leurs sièges.

De même pour les communautés étrangères, elles ne défilent que dans les arrondissements où elles sont basées. Il a été aussi demandé de n'écrire sur des banderoles que des messages, de paix, d'unité, de fraternité, de cohésion, de solidarité, d'entente et du vivre-ensemble.

Pascal Azad DOKO.

Ministère des Postes et des Télécommunications

Vers une législation pour le secteur de l'économie numérique

Sous l'égide de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes et des Télécommunications, il s'est tenu mardi 7 août dernier à Brazzaville un atelier de présentation des avant-projets de la loi devant régir le secteur de l'économie numérique en République du Congo. C'était en présence de Martin P. A. Cousoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique.

L'économie numérique s'accompagne d'une révolution culturelle. Les nouvelles technologies donnent lieu à de nouveaux usages, de nouveaux produits, de nouveaux systèmes, de nouvelles manières de commercer et/ou de communiquer au quotidien. Tout cela ne peut se faire sans un cadre légal et institutionnel qui garantisse la sécurité, aussi bien des infrastructures essentielles que celle des usagers. D'où la rencontre d'un parterre d'experts en matière de technologies de l'information et de la communication et des juristes pour la mise en place de ce cadre légal qui

manque tant au pays. Le ministre en charge de l'économie numérique Léon Juste Ibombo, a précisé qu'à travers cet atelier, les experts se doivent, «d'offrir à notre pays un cadre légal pour sa sécurité, celle de son économie, de ses infrastructures, de ses citoyens et de sa souveraineté, bref la sécurité de son cyberspace», a-t-il dit.

En tout, quatre projets de loi ont été scrutés et seront soumis dans les tout prochains jours au Gouvernement. Il s'agit de :
- la protection des données à caractère personnel: cet avant-projet vise à asseoir un



Photo de famille

environnement juridique et institutionnel offrant une protection efficace des libertés et droits fondamentaux des personnes physiques.

- La cyber sécurité: un texte visant à favoriser un niveau de sécurité technologique suffisant de nature à prévenir,

maîtriser ou réduire les risques qui permettent une protection effective et une garantie de fonctionnement adéquat de toute infrastructure et système d'information et de réseaux.

- La lutte contre la cybercriminalité : pour combler l'ensemble des défaillances, face

aux contenus qui portent atteinte à la pudeur, aux intérêts des particuliers, au piratage, l'usurpation d'identité, etc.

- Les transactions électroniques : pour permettre le développement de l'e-business et de l'e-gouvernement en particulier, mais aussi les échanges de manière globale par le canal des technologies de l'information et de la communication.

Pour un pays comme le Congo

qui manque de loi pour réguler les TIC, ces avant-projets de loi, une fois adoptés par le Gouvernement, serviraient à contenir toutes les velléités tendant à saper la bonne réputation des usagers. Pourvu que la loi ne vienne pas empiéter sur les libertés sous prétexte de les protéger.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

Renforcer le plaidoyer et la mobilisation sociale

«L'allaitement: Racines de vies». Tel est le thème de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel lancée le mercredi 1er août 2018 par la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, en présence de Mme Micaela Marques de Sousa, la représentante de l'UNICEF. Instituée par l'alliance mondiale de l'allaitement maternel, cette semaine a pour but de renforcer le plaidoyer et la mobilisation sociale autour de l'allaitement maternel. Elle est l'occasion pour les Etats, les organisations, les associations, des hommes et des femmes dans le monde, de soutenir, d'encourager et de protéger l'allaitement maternel.

La Semaine mondiale de l'allaitement maternel est célébrée chaque année, au cours de la première semaine du mois d'août, c'est-à-dire du 1 au 7. Les données récentes consignées dans le rapport mondial 2018 de l'allaitement de l'OMS et de l'UNICEF, montrent que les nouveau-nés qui sont allaités dans la première heure de vie ont beaucoup plus de chances de survivre. «Un retard de quelques heures seulement après la naissance peut avoir des conséquences mortelles», a déclaré Mme Micaela Marques de Sousa. Ces bénéfices justifient, selon elle, le thème de cette célébration: «L'allaitement: Racines de vies» qui met en évidence la nécessité de commencer dès la première heure de la naissance, l'allaitement maternel. «C'est une pierre angulaire de la survie et de la santé de l'enfant. Car, il assure une nutrition essentielle et irremplaçable pour la croissance et le développement de l'enfant. C'est la première forme d'immunisation que reçoit l'enfant qui est protégé contre les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques et d'autres affections

potentiellement mortelles. L'allaitement précoce et exclusif a également un effet protecteur pour l'avenir contre l'obésité et certaines maladies non transmissibles», a indiqué la représentante de l'UNICEF qui a fait remarquer que des études récentes ont montré que les pratiques non optimales en matière d'allaitement non exclusif, sont à l'origine de 11,6% des décès d'enfants de moins de 5 ans. Fort de cette évidence, l'UNICEF, l'OMS et les autres agences du système des Nations Unies font de l'allaitement maternel exclusif une priorité. «Il s'agit d'un bon investissement de santé publique. En effet, l'allaitement maternel n'est pas seulement un investissement qui peut profiter de l'économie des ménages et d'un pays. L'allaitement ne coûte pas un franc pour les parents, il est gratuit et disponible quand l'enfant le réclame», a déclaré Mme Micaela Marques de Sousa qui a estimé qu'un partenariat solide est nécessaire entre tous les acteurs. «Nous pouvons faire en sorte de créer un environnement



Mme Antoinette Dinga Dzondo posant avec les mamans primées pour avoir allaité normalement leurs enfants

protecteur et favorable à l'allaitement maternel exclusif. L'UNICEF Congo est à vos côtés pour travailler à cela afin d'accélérer la survie des enfants Congolais en leur donnant un bon départ. Nous pouvons tous faire, qui que nous soyons, où que nous soyons, que notre société soit une société favorable à l'allaitement maternel, une société amie des bébés», a-t-elle poursuivi. A noter que la situation nutritionnelle au Congo est caractérisée par une prévalence de 24,4% de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans, au-dessus du seuil de l'OMS fixé à 20%. Pour la ministre Antoinette Dinga Dzondo, les causes de cette malnutrition sont multifactorielles: une alimentation inappropriée, des pratiques inappropriées de soins de la mère et de l'enfant au nombre desquelles figure l'allaitement maternel non exclusif. Pour la ministre, «l'allaitement maternel est le droit de tout nouveau-né. Malheureusement, de nombreuses mères ne commencent pas à allaiter suffisam-

ment tôt, n'allaitent pas exclusivement pendant les 6 premiers mois ou arrêtent l'allaitement trop tôt. Les résultats du MICS indiquent que seulement 25,3% des nouveau-nés soit un nouveau-né sur 4 est allaité dans la première heure de vie, et 33% des enfants soit 2 sur 5 bénéficient d'un allaitement exclusif au cours des six premiers mois de vie», a-t-elle indiqué. Antoinette Dinga Dzondo a ajouté que le Congo, à l'instar d'autres pays du monde, s'est engagé à atteindre la cible mondiale de la nutrition, qui consiste à porter à au moins 50% le taux de l'allaitement exclusif. «Le Congo doit intensifier la promotion des interventions visant à améliorer le taux de l'allaitement maternel exclusif», a exhorté la ministre des Affaires sociales qui a appelé les partenaires techniques et financiers à poursuivre leurs efforts, afin d'atteindre les cibles mondiales de la nutrition notamment celle relative à l'allaitement maternel exclusif.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ambassade des Etats-Unis au Congo

Un Fonds de financement pour soutenir les ONG congolaises

L'ambassade des Etats-Unis au Congo a entretenu les responsables des organisations non-gouvernementales (ONG) congolaises le 3 août 2018 sur les modalités de postuler au Fonds d'auto-assistance de l'ambassade. Ce fonds vise à soutenir les petits projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'économie.

Le Fonds d'auto-assistance de l'ambassade est un programme que le gouvernement américain met chaque année à la disposition des ONG congolaises pour améliorer la qualité de vie des populations au travers de la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR), l'apprentissage des métiers, la promotion des droits-humains, la participation civique, la bonne gouvernance et la promotion de l'entrepreneuriat. Le but est de soutenir les petits projets qui n'ont aucun lien avec la religion, la police, les activités gouvernementales ou militaires.

Dans son adresse, Todd Haskell, ambassadeur des Etats-Unis au Congo, a félicité les responsables des ONG congolaises pour leur participation à ce programme et leur a dit combien il est important pour les Etats-Unis de travailler avec les ONG du Congo. «C'est très important pour nous de travailler avec des ONG locales comme vous dans des petits projets tels la santé, l'éducation et l'entrepreneuriat. Et je tiens à vous remercier pour votre participation à ce genre de programme», a-t-il déclaré en substance. Pour lui, le plus important pour



L'ambassadeur des Etats-Unis avec les responsables des ONG

le Congo aujourd'hui, c'est la diversification de l'économie, et les Etats-Unis par ce programme espèrent apporter leur pierre à l'édifice. Autres temps forts de cet entretien: la présentation de trois jeunes adolescents, une fille et deux garçons, qui vont bénéficier d'une formation d'approfondissement en langue anglaise

pendant trois semaines aux Etats-Unis. Pour l'ambassadeur des Etats-Unis ce genre d'action vise non seulement à promouvoir la langue anglaise au Congo mais aussi à renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples.

Rabbi-Spiritus ITOUA (stagiaire)

Coup d'oeil en biais

Un ministre fête le 10^e anniversaire de naissance de son fils à la télé nationale

Le samedi 4 août 2018, dans l'après-midi, au cours d'une émission juvénile, un ministre a fêté le dixième anniversaire de naissance de son fils avec faste. Cette cérémonie privée a été diffusée sur les antennes de Télé-Congo pendant quelques heures. On n'avait pas dit qu'il existe une crise au pays?

Calixte Ganongo a fait un aveu d'impasse financière

En intervenant au Conseil des ministres du 20 juillet dernier, le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, avait fait un aveu: ses services ne tiendront pas le pari de réussir comme il s'y était engagé à réaliser les recettes budgétaires prévues dans la loi de finance 2018. Au lieu de 1600 milliards de Francs CFA, il n'en sera collecté que 1.160 milliards. Conséquences, les dépenses ont donc été revues à la baisse, tombant de 1 380 à 1 070 milliards. Malgré cette réduction, l'excédent budgétaire prévu devrait être divisé par deux, se contractant de 217 à 92 milliards de FCFA. Il manquerait donc 550 milliards à la trésorerie et ce trou laisse craindre une nouvelle augmentation de l'impressionnante dette publique qui friserait déjà, selon les spécialistes, les 130 % du produit intérieur brut (PIB). Pour Jeune Afrique, la dégradation des comptes publics du Congo «est un très mauvais signal envoyé au Fonds monétaire international (FMI) qui trainait déjà les pieds pour signer avec Brazzaville un programme de «facilité élargie de crédit» et qui attendait de son budget 2018 «la preuve d'une plus grande discipline du gouvernement congolais.»

L'examen du dossier Congo disparaît de nouveau des tablettes du FMI

A en croire un magazine africain paraissant à Paris, «alors que la situation économique du Congo-Brazzaville aurait dû être examinée par le conseil d'administration du FMI le 3 août, en vue d'un éventuel soutien financier, cet exercice a de nouveau été reporté sine die.» C'est la cinquième fois que l'examen de la situation du Congo est repoussé. Initialement prévue pour le 6 juillet, puis pour le 11, la session avait ensuite complètement disparu de l'agenda du conseil d'administration du FMI. Elle était réapparue pour le 30 juillet, puis déplacée au 3 août. Le 31 juillet, cette session a de nouveau été retirée des tablettes, suscitant des interrogations.

Amnistie: on en parle...

Depuis quelques jours, des rumeurs tendent à accréditer l'idée qu'il sera décidé d'une amnistie générale à l'occasion de la célébration du cinquante-huitième anniversaire de l'indépendance du pays, le 15 août. Denis Sassou Nguesso pourrait, si l'on en croit ce qui se dit à ce propos, la prononcer. Si l'on ignore pour le moment les contours de cette décision politique, l'on suppose que cette amnistie permettra aux leaders politiques de l'opposition emprisonnés de recouvrer leur liberté, et aux exilés d'entrer en négociation avec le pouvoir de Brazzaville en vue de leur retour au pays. On attend.

Remaniement ministériel: c'est pour bientôt? Qui est sur la sellette?

Comme les années passées à la même période de l'année, la rumeur tend à accréditer l'idée d'un remaniement technique du Gouvernement, alors que rien ne semble poindre à l'horizon. Faut-il y croire? En tout cas, même dans les milieux du parti majoritaire où l'on n'aime pas aborder ouvertement cette question, les gens disent tout bas qu'ils sont déçus du Gouvernement et que la situation économique et financière étant ce qu'elle est, difficile, il est temps d'envisager sérieusement le remaniement du Gouvernement. Des élus le réclament. Plusieurs ministres seraient sur le siège éjectable. Là aussi, attendons voir.

Comme la SNDE, la SNE est bel et bien morte!

Après les développements qui ont consacré les actes de décès de la SNDE et de la SNE, ces deux sociétés ont été dotées, récemment, d'un conseil d'administration comportant chacun 6 membres. Chaque conseil d'administration a, à son tour, nommé le président du conseil, le directeur général et le directeur général adjoint. Dernier acte qui confirme la mort des deux entreprises: elles sont désormais connues sous de nouvelles appellations: Electricité du Congo pour la SNE, La Congolaise des Eaux pour la SNDE. Mais, le mystère demeure sur le nom des éventuels repreneurs des deux entreprises dissoutes.

Jean-Marc Thystère-Tchicaya ne serait pas seul sur la sellette

Piqué par un rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, rendu public le 31 juillet par son président Lamy Nguelé pour des détournements présumés survenus au sein de son ministère des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère-Tchicaya n'est pas le seul sur la sellette, si l'on en croit les informations de Jeune Afrique: «L'Inspection générale de l'Etat a auditionné à propos de leur gestion plusieurs anciens membres du gouvernement: François Ibovi et Georges Moyen (Santé), Hellot Maison Mampouya (Enseignement), ainsi que des responsables en fonction: Aimé Ange Bininga, ministre de la Justice (en tant qu'ancien collaborateur de Georges Moyen), Rosalie Matondo, sa collègue de l'Economie forestière, ou Rigobert Maboundou, actuel directeur de cabinet du Premier ministre, Clément Mouamba (en tant qu'ex-ministre de l'Agriculture)» Et qui encore?

Signature de bail emphytéotique

Vers l'exploitation du massif forestier de la plaine côtière du Kouilou et de Pointe-Noire

Le Gouvernement a procédé à la signature d'un contrat de bail emphytéotique avec la société ZEBRA-TESSAF Congo, spécialisée dans le bois, en vue d'exploiter les plantations forestières domaniales de la plaine côtière du Kouilou et de Pointe-Noire, d'une superficie d'environ 25.000 hectares. La cérémonie a eu lieu à Brazzaville samedi 4 août 2018. Le document a été paraphé par deux membres du Gouvernement: Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières. La signature de la société ZEBRA-TESSAF Congo a été apposée par deux de ses responsables: Morcov Cecilian, directeur général et le Dr Gabriel Patrick Dion, gérant.



Pendant la signature du contrat

La signature du contrat de bail emphytéotique s'inscrit dans la volonté de renforcer les capacités d'une économie nationale pour son développement et la diversification de la transformation locale du bois pour une meilleure valorisation, la création de plus d'emplois et une valeur ajoutée plus importante. Pour mettre en valeur les plantations arrivées à maturation, des partenariats ont été conclus avec plusieurs sociétés; ZEBRA-TESSAF Congo est la toute-dernière. Elle va s'investir dans l'exploitation, la transformation, la plantation et à terme l'extension de ce massif forestier, contenant l'essence d'eucalyptus de qualité. Le bouturage de cette qualité d'eucalyptus a été maîtrisé en 1974 au Congo, et destiné au programme d'afforestation de la plaine côtière du Kouilou. Cette expérience de bouturage réussie, qui a inspiré de nombreux pays, a été une première mondiale.



Les deux ministres (au milieu) avec des responsables de la société

Le Gouvernement a signé ce contrat de bail pour mettre ce massif forestier à l'abri de son dépérissement et de la perte de ses superficies suite aux agressions d'origines diverses. La société ZEBRA-TESSAF Congo qui opère dans l'industrie du bois a activement manifesté son intérêt à contribuer à la mise en valeur de ces plantations forestières et à leur extension. Le contrat de bail signé a une durée de trente ans. Le loyer est révisable tous les cinq ans en tenant compte de l'indice d'inflation du Congo. L'activité de ZEBRA pourrait entraîner un volume d'investissement dans la première phase du projet en 2019 de 7 milliards de francs Cfa, qui vont générer approximativement la création de 105 emplois directs. La deuxième phase va couvrir 2020-2021, pour un investissement de trois milliards de francs cfa, et une création de 210 emplois directs. La troisième phase interviendra dans la période 2022-2024 pour un investissement de 4 milliards de francs cfa, avec une création de 320 emplois directs. La réalisation de ce projet aura un impact socio-économique, a affirmé Gabriel Patrick Dion, au nom de la société.

Mme Rosalie Matondo a lancé un appel aux autres sociétés à prendre l'exemple de ZEBRA-TESSAF Congo. Pierre Mabiala, à son tour, a indiqué que le bail signé est de 30 ans, ensuite une évaluation permettra de savoir s'il faut l'étendre.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Un agent de la Force publique non formé, mal formé et non recyclé, est un danger pour la démocratie et la République. La Force publique est-elle un atout ou un frein au développement?

Yolande Apendi-Mboualé (Ngamakosso, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Atelier sur les options de financement de l'agriculture Impliquer banques et établissements de micro-crédit

La première activité officielle, lançant déjà le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), dans sa phase d'exécution, a eu lieu jeudi 2 août 2018 à la chambre de commerce de Brazzaville. L'évaluation des options de financement de l'agriculture commerciale et à l'identification des banques et des établissements de microfinance. Les travaux de cet atelier ont été clôturés par Léon Tati, conseiller à l'élevage du ministre de l'Agriculture, et ouverts par Isidore Ondoki, coordonnateur national du PDAC. L'objectif a été de faire des observations et d'apporter des amendements, ainsi que des contributions pour enrichir l'étude réalisée sur les sources de financement des projets agricoles et procéder à la validation du document.

L'atelier a réuni une cinquantaine de délégués venus des administrations publiques, notamment du ministère de l'Agriculture, des institutions comme l'université Marien Ngouabi et des organisations de la société civile évoluant dans le domaine agricole, ainsi que des producteurs agricoles. L'étude présentée par Auguste Moyo, diagnosticien d'entreprise, consultant au PDAC, a fait l'analyse des modes de financement de l'agriculture. Cette étude propose les options de financement de l'agriculture commerciale en termes de subvention, de crédit, de lignes de garanties et bien d'autres possibilités. L'étude fait aussi état de l'identification des différents risques du financement de l'agriculture et a dressé un répertoire des institutions de microfinance et les banques capables de soutenir les bénéficiaires des financements à coût partagés du

PDAC. Le document propose également une collaboration avec ces institutions de microfinance, les avantages, notamment le taux d'intérêt et les mesures d'accompagnement nécessaires pour le soutien des producteurs agricoles et a établi le financement, les critères d'éligibilité des banques et des établissements de microfinance qui peuvent travailler avec le projet pour le financement des agriculteurs. L'étude a fait également des propositions des conventions de partenariat type entre le PDAC, les banques ou les établissements de microfinance et les bénéficiaires. Après les échanges, une appréciation approfondie a été dégagée reconnaissant que l'accès au financement bancaire a toujours été une casse-tête pour les agriculteurs et les groupes de producteurs agricoles au Congo. Les produits et services proposés par les banques et les établissements



Isidore Ondoki

de microfinance ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques des producteurs. Les producteurs ne possèdent pas de garantie solide ou reconnue, afin de rassurer les institutions financières. Les banques et les établissements de microfinance considèrent les producteurs agricoles comme des clients, dont l'octroi de crédits est trop risqué. Au regard de ce tableau, les participants ont conclu que la subvention à coûts partagés du PDAC est une solution adéquate que le Gouvernement apporte aux problèmes de financement des sous-projets des secteurs agricoles et agroindustriels portés par les producteurs en vue de professionnaliser et moderniser le secteur agricole. Il constitue aussi un levier auprès des institutions financières pour la

mobilisation des ressources complémentaires. Plusieurs options sont ainsi proposées selon les besoins de projet de chacun de groupe de producteurs ou micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles. A noter que le projet est exécuté sur quatre composantes, dont la première porte sur l'appui direct aux groupes de producteurs et aux micro petites et moyennes agroindustrielles. La deuxième est axée sur l'amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour l'agriculture commerciale. La troisième composante va se focaliser sur le renforcement des capacités institutionnelles pour l'appui au développement de l'agriculture commerciale et la dernière c'est-à-dire la quatrième s'appesantira sur l'intervention en cas d'urgence. C'est la République du Congo et la Banque mondiale qui ont signé le 20 septembre 2017 un accord de financement pour la mise en place d'un projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale. Cet accord a été ratifié par le Président de la République après autorisation du Parlement le 29 décembre 2017. Il est entré en vigueur le 30 avril 2018. Le projet a été lancé officiellement le 26 juillet 2018.

Ph.B.

5^e recensement général de la population et de l'habitation

Validation de la stratégie de communication

L'Institut national de la statistique a organisé du 23 au 27 juillet 2018 un atelier de validation des messages d'identification des supports audio, audiovisuel et scriptovisuel relatif au 5^e recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). Cet atelier visait à mobiliser et fédérer les acteurs et les ressources pour une mise en œuvre réussie du 5^e RGPH.

Le 5^e RGPH a pour objectif de déterminer l'effectif total de la population congolaise, sa répartition selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence ainsi que par subdivision administrative. Contrairement aux recensements de 2007, celui de 2018 s'annonce révolutionnaire en termes d'utilisation et capitalisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), des collectes sur le terrain à la dissémination des résultats. L'atelier de validation a réuni les membres de l'équipe permanente du RGPH, les journalistes de différents médias, les membres du Projet de renforcement en statistiques (PSTAT), un volontaire des Nations-Unies et les membres de l'agence AG Parteners.

Pendant cet atelier de validation, les participants ont eu à contribuer et à améliorer la stratégie de plaidoyer, communication, sensibilisation et mobilisation sociale du RGPH, à savoir: des messages du logotype, de la charte graphique, du film, des spots, de la chanson et des sketches pour créer une synergie autour du 5^e RGPH. La présente stratégie de communication, couvrant toute la période du recensement (2018-2020) va partir d'une analyse du contexte, des acquis et insuffisances des pratiques de communication des RGPH précédents pour aboutir à la définition d'objectifs et d'activités de communication appropriées.

Clôturant l'atelier, Jean Elvis Moboula, directeur des études démographiques et sociales s'est réjoui cette validation et a félicité la section communication pour les sacrifices et efforts accomplis pour mettre à leur disposition ces outils. Il a de même invité les journalistes à les accompagner dans la sensibilisation des outils de communications du RGPH.

A signaler que le Gouvernement du Congo a pris un décret (n°2017-165 du 24 mai 2017), portant prescription et organisation du 5^e RGPH en 2017, dans lequel il est institué quatre organes principaux pour la réalisation des activités à savoir: la Commission nationale du recensement, le comité technique national du recensement, les commissions départementales du recensement et l'équipe technique permanente.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Commerce

La foire de la Maison moderne a ouvert ses portes à Brazzaville

Constituée de produits égyptiens et du Moyen-Orient, la foire de la Maison Moderne a ouvert ses portes mardi 30 juillet dernier, à la Mairie de Poto-Poto, le 3^e arrondissement de Brazzaville.

Les produits égyptiens exposés



Ici, est exposée une grande diversité d'articles de dernières tendances et de nouvelles innovations: les salons, les rideaux, les moquettes et tapis, les nattes modernes, les ustensiles de cuisine, les articles vestimentaires, l'huile médicale, les produits cosmétiques, de la bijouterie, de l'architecture d'intérieure etc. La foire égyptienne propose des produits et articles de différentes catégories et de qualité, à un coût abordable. C'est d'ailleurs ce qui fait la particularité de cette septième édition. «Cette fois-ci, on a pensé aux goûts et besoins des Congolais; on a cherché la bonne qualité à prix moyen répondant à la bourse de tout le monde, vu la situation économique et financière que traverse le Congo», s'est exprimé Karim, directeur général de la foire Maison Moderne. Tout en invitant les Brazzavillois à venir nombreux. Outre le volet commerce, la foire de la Maison moderne est un moyen de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre l'Egypte et la République du Congo, d'une part, et le métissage culturel, d'autre part. Elle offre ainsi, une occasion aux Brazzavillois de meubler leur habitation et une découverte pour les personnes curieuses.

Ouverte le 30 juillet, la septième édition de la foire Maison Moderne se refermera le 15 septembre 2018, pour une autre destination. Elle est organisée dans plusieurs pays africains, à l'instar du Sénégal, du Maroc, de l'Angola, du Gabon où cette entreprise est installée.

Mavie OSSIBI NGAKOSSO (stagiaire)

Processus électoral en RD Congo

Joseph Kabila s'incline devant la Constitution du pays

Ouf! Le suspense est levé. Depuis mercredi 8 août dernier en RD Congo, peu avant l'expiration du délai de dépôt de candidature. C'est un des proches de Joseph Kabila, Emmanuel Ramazani Shadary, qui a été choisi, pour défendre les couleurs de la coalition au pouvoir lors du scrutin présidentiel du 23 décembre 2018. L'actuel président ne sera donc pas candidat à un troisième mandat consécutif, lui qui avait promis de respecter la Constitution de son pays.

Pour la majorité présidentielle, «le président Kabila a tenu sa promesse, a rappelé Lambert Mende, porte-parole du gouvernement, qui a indiqué que le choix du Front commun pour le Congo s'était porté sur cet «oiseau rare». La décision du président Kabila est en cohérence avec son intervention en 2007, la dernière fois qu'il s'est exprimé clairement sur son avenir politique. Nouvellement élu, il assurait: «Joseph Kabila



Emmanuel Ramazani Shadary

n'est pas comme les autres. J'ai donné ma parole d'honneur en promulguant cette Constitution, je n'y toucherai donc pas. Le pouvoir use. Il faut savoir s'arrêter».

La candidature d'Emmanuel Ramazani Shadary est une surprise. Il ne figurait pas parmi ceux qui alimentaient les rumeurs sur les réseaux sociaux. Et pourtant «on aurait dû s'y attendre», commente-t-on en RDC. C'est un fidèle du président Kabila, numéro deux du parti présidentiel le PPRD. Mais pour Adolphe Muzito, ancien Premier ministre, cette décision n'est pas une surprise. «Je n'ai pas été surpris du choix

qu'il a fait parce qu'il n'avait pas beaucoup de marge de manœuvre: il n'a pas laissé ses compagnons de route s'exprimer, se mettre en valeur, développer leurs idées, apporter la contradiction... de sorte que l'on n'a pas pu identifier des personnalités du fait de leurs idées...». D'aucuns estiment que Joseph Kabila n'a eu qu'une poignée d'hommes de confiance. Il a toujours été secret, méfiant, les commentateurs les plus gentils diront timide, reclus. Chez lui, ce n'est pas le pouvoir qui isole, c'est sa nature, selon un journaliste de son pays qui affirme que «sa force c'est

de savoir se taire». Depuis le début de l'année, Joseph Kabila l'aurait dit à différentes occasions, mais plutôt en dehors de son cercle. Au G7 minier, les sociétés qui s'opposaient au code minier, selon certaines confidences, le chef de l'Etat congolais leur aurait assuré qu'il serait un homme d'affaires l'an prochain. Au Cardinal Monsengwo, il confiait qu'il ne serait pas candidat; le président Kabila l'aurait fait comprendre également à son homologue angolais João Lourenço la semaine dernière; ou encore tout récemment devant des proches. Il aurait reconnu qu'il s'agissait d'un moment difficile pour lui. Mais, pourtant, il a quand même fait voter une loi portant statut des anciens chefs d'Etat au cours d'une session parlementaire extraordinaire, qui lui accordera l'amnistie. C'était certainement pour préparer, avec sérénité, sa retraite politique.

**Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU**

Retrait de Joseph Kabila

Fini le suspense, cri de victoire pour le peuple?

Le mercredi 8 août 2018, est une date qui restera dans la mémoire des Congolais comme fut celle de leur combat pour l'indépendance, en 1960. Joseph Kabila a fait durer le suspense concernant sa position pour la présidentielle du 23 décembre prochain. Après une longue réunion tenue avec les membres du Front commun pour le Congo (FCC), les partis de la majorité présidentielle ont désigné leur candidat, Emmanuel Ramazani Shadary, un acteur de premier rang du PPRD. Ce choix suscite quelques controverses tout de même. Selon certains analystes, le peuple a gagné cette fois-ci en R.D



Joseph Kabila

Congo, le président Joseph Kabila a renoncé à un troisième mandat. La nouvelle est tombée le jour de la date butoir pour la clôture du dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 23 décembre 2018. C'est Lambert Mende, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement qui au cours d'un point de presse a dévoilé le nom du dauphin de Joseph Kabila.

Joseph Kabila cède sa place à celui qui n'est sans doute fidèle parmi les fidèles du régime Kabila. Le peuple congolais qui jusqu'ici réclamait son départ depuis la fin de son mandat en 2016 se dit confiant, mais pas trop sûr du processus électoral. Car l'usage d'une machine à voter introduite dans le processus risque de freiner son bon déroulement. L'usage de cette machine pourrait engendrer des fraudes, d'après l'opposition qui demande une élection crédible et transparente.

**Brunel NDONGO
(Stagiaire)**

Gabon

Ali Bongo face aux Gabonais dans une tribune radiotélévisée

Le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, sera très prochainement face à ses compatriotes, dans le cadre d'une émission radiotélévisée qui sera diffusée le jeudi 16 août 2018, la veille de la célébration de la fête nationale de son pays. Il répondra à diverses questions de la presse liées à la vie nationale, et bien entendu, celles portant sur les mesures d'austérité prises ces jours-ci par le gouvernement et qui ont suscité les réactions parfois vigoureuses des syndicats et opposants. Au lendemain de la promulgation de ces mesures, l'exécutif gabonais a dû recadrer sa position, pour prévenir d'éventuels soubresauts dans le peuple.

C'est au jeu des questions et réponses qu'Ali Bongo accepte de se plier au cours d'une émission radiotélévisée, pour parler à ses compatriotes et aborder les questions brûlantes de l'heure, qui minent au quotidien la vie des Gabonais. La présidence de la République invite ainsi les Gabonaises et Gabonais à poser toutes les questions à leur chef de l'Etat, à l'occasion de ce face-à-face qui précède le jour de la fête nationale. Au



Ali Bongo Ondimba

Gabon, tout le monde parle d'une grande première pour Ali Bongo Ondimba qui s'ouvre aux questions qui préoccupent ses compatriotes. Au près de la jeunesse gabonaise, qui est prête à échanger avec le numéro un du pays, l'initiative du président de la République suscite un grand intérêt.

Ce face-à-face s'annonce au moment où un fait défraie la chronique au Gabon, le feuilleton né des révélations de la presse faisant état de l'achat par Pierre-Claver Maganga Moussavou, vice-présent gabonais, de voitures de luxe à des prix hors de proportions qui semble loin de

connaître son épilogue. Tentant de se justifier, ce dernier n'a fait qu'attiser la colère des Gabonais qui sont vent debout depuis le développement de cette affaire. Suite à son attitude jugée déplacée, d'aucuns réclament des sanctions exemplaires, alors que d'autres voix vont jusqu'à demander la suppression pure et simple du poste de vice-président de la République. «A 66 ans, j'espérais pouvoir m'offrir une Bentley sans que cela fasse autant de remous», s'est-il justifié.

**Aristide Ghislain
NGOUMA**

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242)04.418.20.81/06 540.59.45, B.P.: 15.244

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com / République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION «EDMOND & FILS» S.A.R.L

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 12, rue du Cadastre, Nkombo, arrondissement 9 Djiri, Brazzaville.
RCCM: CG-BZV-01-2018-B12-00036
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 9 mai 2018, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 31 mai 2018, sous Folio 095/1, numéro 266, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «EDMOND & FILS»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Associées: 1- Mademoiselle ELLELY Gretta Nicole;
2- Monsieur ELLELY Junior Dieudonné;
3- Monsieur ELLELY INIENGO Armen Edmond;
4- Mademoiselle ELLELY Murielle Victoire;

Capital Social: UN MILLION (1.000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associées;
Siège social: 12, rue du Cadastre, Nkombo, Brazzaville, République du Congo, arrondissement 9, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

* Le commerce général, le bâtiment, le gardiennage, la gestion immobilière, le transport, la vente de produits pétroliers, l'élevage et l'hôtellerie;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 9 mai 2018 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 31 mai 2018, sous folio 095/2, numéro 267, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associées;

Gérants statutaires: Mademoiselle ELLELY Gretta Nicole et Monsieur ELLELY Junior Dieudonné, tous deux de nationalité congolaise;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 juillet 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00036.

Fait à Brazzaville, le 08 août 2018.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

L'Eglise évangélique du Congo/Sibiti-Lékoumou

Célébration du centenaire du consistoire d'Indo dans la joie et le recueillement

Le 6^e quartier de la commune de Sibiti, Indo, a abrité du 2 au 6 août 2018 la célébration des cent ans écoulés depuis l'érection de ce temple protestant en consistoire. On a annoncé la présence d'environ 60.000 pèlerins venus de tous les coins du Congo et d'ailleurs pour vivre cette célébration de l'Eglise évangélique du Congo, après celle de Kolo dans le département de la Bouenza. De nombreuses personnalités, à commencer par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Clément Mouamba et certains des membres du Gouvernement.

A Sibiti-centre, un temple du centenaire a été construit dans l'une des paroisses du consistoire, permettant ainsi de désengager le temple du centenaire ne pouvant plus faire face à l'effectif croissant des fidèles de la commune de Sibiti. Le centenaire, sur 4 jours (du 2 au 5 août), a été marqué par des conférences débats, des

concerts de différents groupes chantants de tous les consistoires du Congo, des échanges interactifs sur les défis du développement spirituel et économique de l'Eglise, le tout sur fond de séances de prières soutenues. Le centenaire, au-delà de la simple célébration, a impulsé une nouvelle dynamique



Le siège du consistoire et l'église du centenaire

spirituelle au sein de l'Eglise évangélique et un engagement spirituel renouvelé des fidèles pour une église au service du

développement.

Félix BOUKA
Correspondant à Sibiti

Cloches de mariage

Victor Ndinga Osso et Thérèse Dikamona forment désormais une seule chair

Leur rêve est devenu réalité. Le couple Victor et Thérèse Ndinga Osso s'est dit oui devant Dieu et les hommes. Ils ont conclu leur mariage chrétien samedi 4 août 2018, en l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, devant l'abbé Dieudonné Nathanaël Samba, curé de cette paroisse qui leur a donné la bénédiction nuptiale. La célébration eucharistique a été concélébrée par les abbés Jonas Kouidissa et Donald Wafa Bantsimba, respectivement curés des paroisses Christ-Roi d'Imvouba et Saint François d'Assise.



L'animation de la messe a été assurée par la Légion de Marie de la paroisse dont l'époux est membre et la chorale Maranatha, de la paroisse Saint François d'Assise, dans laquelle l'épouse évolue.

Dans son exhortation, l'abbé Samba a demandé au couple Ndinga à bâtir sa relation sur le roc et à se rappeler toujours les paroles bibliques qu'ils ont choisies eux-mêmes. Il les a de même invités à rester fidèles à l'amour mutuel et à la prière, malgré les persécutions de la vie, à demeurer attachés à Dieu, qui est le seul maître et la solution à tous les problèmes. Le couple Ndinga Osso remercie, très sincèrement tous ceux qui lui ont apporté un soutien amical, fraternel et familial, dans la réussite de cet événement.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUIDISSA

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°3811 du vendredi 3 août 2018, en page 13. Au sujet de l'article consacré à la présentation du nouvel aumônier national des Scouts et Guides du Congo. Au lieu de: cette messe a été célébrée en présence du commissaire national des Scouts, Maixent Mafoula, lire plutôt: cette messe a été célébrée en présence de Guy Medy Poaty, commissaire national des Scouts et de Françoise Filakembo, commissaire nationale adjointe chargée de la branche féminine Les Guides. Avec nos excuses.

IN MEMORIAM

17 août 2008 – 17 août 2018

Il y a 10 ans nous quittait notre père et grand-père, Charlemagne Bay Boré BOUKAKA.

Tes enfants, Trésor Boukaka, Emmanuelle Boukaka, Pierro Boukaka ne t'oublieront point. Tout comme, ils n'oublieront jamais ta chaleureuse affection et ta sympathie, ainsi que ta joie contagieuse

de vivre et l'amour que tu leur as transmis. Ils resteront à tout jamais graver en eux tel le grain de blé tombé en terre qui meurt pour donner du fruit.

En ce jour anniversaire de sa mort des messes seront célébrées en sa mémoire, vendredi 17 août 2018, à 6h 15, dans les églises Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé, Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, et Cathédrale Sacré-Cœur.



OFFRES D'EMPLOIS

La Boulangerie Catholique Emile Biayenda, sise 3, avenue Raoul Follereau, recrute pour les postes suivants:

- 1-Deux (2) Pétrisseurs;
- 2-Deux (2) Tablistes;
- 3-Un (1) Fournier;

Délais de dépôt des candidatures: Le 30 août 2018.

Contact: 06 674 21 82

Lieu de dépôt des candidatures: Imprimerie Saint-Paul, dans l'enceinte de la Cathédrale Sacré-Cœur.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les enfants MATSIONA, BOUENDE et toute la famille ont le profond regret de vous annoncer le décès de leur papa, Louis Albert MATSIONA, agent ASECNA à la retraite. Décès survenu le 5 août 2018 en France.

La date et le lieu de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.

La veillée mortuaire se tient au numéro 390 de l'avenue Djouari, au Plateau des 15 ans.





7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**

 Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.

 Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.

 **Sirène** de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.

 **Patrouille** d'intervention en cas d'intrusion.

 Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.

 Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.

 **Coût** attractif.

 @OFIS.CG  @OFIScg  OFIS

Une marque **OFIS**
IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME
en contactant le 06 899 98 53

Session nationale Justice et Paix

Construire la civilisation de l'amour

La Commission épiscopale Justice et Paix a organisé du 24 au 27 juillet 2018, au Centre interdiocésain des œuvres, la Session annuelle des commissions Justice et Paix.

Ouverte et clôturée par l'abbé Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence des évêques du Congo en lieu et place de Mgr Miguel Olaverri, président de Justice et Paix Congo, la Session nationale est l'une des activités de la Commission épiscopale Justice et Paix qui regroupe tous les coordinateurs Justice et Paix des diocèses.

Cette session a porté essentiellement sur deux points: l'échange des expériences et les perspectives pour l'avenir dans le cadre de leur projet national qui vise la réduction de la pauvreté et de lutte contre les injustices. Chaque diocèse était invité à exposer sur les activités réalisées et aussi sur les difficultés rencontrées.

Toutefois, il a été conseillé à toutes les commissions diocés-

saines de se mettre au travail même avec le peu de moyens disponibles, et dénoncer par des activités de plaidoyer et le monitoring les principales injustices rencontrées.

La Commission diocésaine justice et paix Pointe-Noire a été félicitée et encouragée pour le travail réalisé notamment dans le suivi budgétaire dans le secteur prioritaire de la santé et les actions menées au sein de la plate-forme «*Publiez ce que vous payez*».

Après, les participants ont suivi des exposés présentés par six experts

L'abbé Georges Loemba Ndené, père du Foyer de charité de Liambou et l'abbé Jonas Koudissa, coordonnateur de Justice et Paix Brazzaville sont intervenus sur «*L'encyclique «Laudato si» du Pape François*» et sur la «*Doctrine*



Photo des participants

Sociale de l'Eglise et les Commissions Justice et Paix». Il ressort de leurs interventions que la Doctrine Sociale de l'Eglise a pour but de construire la civilisation de l'amour.

Le Docteur Kitsoro Firmin Kinzounza, économiste, consultant international en management, et universitaire a exposé sur «*Quel engagement pour les Commissions Justice et Paix dans notre pays?*» S'étant ins-

piré de son article intitulé: «*Au Congo, sortir de la crise par les actes et non par les mots*», publié dans le journal La Semaine Africaine n° 3802, il a exhorté les participants à mener plus d'actions en dénonçant les injustices. Mais il faut d'abord s'informer pour comprendre, connaître ses droits afin de mieux les revendiquer.

L'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la Commission justice et paix et Alain Loungana, membre de la Commission justice et paix Pointe Noire, ont exposé sur le Suivi budgétaire dans la santé et dans l'éducation nationale. Ils ont relevé que le suivi budgétaire sur la santé et l'éducation fait partie des projets phares de la Commission nationale et de la Commission diocésaine justice et paix Pointe-Noire.

Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission diocésaine justice et paix Pointe-Noire et l'abbé Félicien Mavoungou ont, tour à tour, exposé sur les différentes étapes du plaidoyer social.

Commission Episcopale Justice et Paix

XIX^e dimanche du temps ordinaire-B-

«Moi, je suis le pain de vie»

Textes: 1 R 19, 4-8; Ps 33 (34); Ep 4, 30 - 5, 2; Jn 6, 41-46

Dimanche dernier, les gens qui venaient d'être rassasiés sont à la recherche de Jésus. Voici qu'ils montent sur des barques et se dirigent eux aussi vers Capharnaüm, sur l'autre rive du lac. Arrivés là-bas, ils retrouvent Jésus. Et Jésus les reçoit fraîchement. Au lieu de répondre à leur question: comment es-tu venu ici? Il leur fait un reproche. Vous me poursuivez parce que, hier, je vous ai rempli le ventre. Mais votre intention n'est pas de dépasser ce miracle pour en comprendre la signification. Mon geste n'était qu'un signe d'une autre réalité bien plus forte et bien plus grande, d'une réalité infiniment plus utile pour vous. Ne travaillez pas pour la nourriture qui se perd mais pour la nourriture qui se garde pour la vie éternelle. Jésus ne méprise pas le pain de la terre. Il l'a prouvé la veille en multipliant le pain. Mais le pain de la terre n'a pas d'autre finalité pour lui que de permettre aux hommes et aux femmes de travailler à tout ce qui peut alimenter leur vie éternelle.

Ce dimanche, Jésus poursuit ce même discours ou sa catéchèse sur le pain de vie. Mais entrons dans cette liturgie avec la première lecture de ce dimanche qui est une excellente introduction au discours de Jésus sur le «*pain de vie*». Le prophète Elie, fuyant l'hostilité de la reine Jézabel, marche toute une journée dans le désert. Au passage, il a laissé son serviteur à Béer-Schéva et s'est enfoncé dans la solitude de cette terre aride. Il est exténué, découragé et doutant de lui-même. Il craint pour sa vie, car la reine Jézabel a donné ordre à la police royale de l'abattre. Elle traverse une crise profonde. Il désire maintenant entrer dans les rangs et n'être plus celui qui affronte les adversaires de Dieu. Il veut redevenir comme tout le monde: «*maintenant ça suffit, Seigneur, parce que je ne suis pas meilleur que mes pères*». C'est la tentation d'échapper à sa mission de prophète. Elie a un moment de faiblesse. Il s'agit de fatigue personnelle, mais plus encore du désir d'abandonner la lutte face à la persécution religieuse de son peuple. Lui qui avait été le grand vainqueur des prophètes de Jézabel, le voilà incapable de mettre un pied devant l'autre. Assis sous un genêt, il souhaite mourir. Dieu redonne alors au prophète le soutien spirituel et corporel dont il a besoin. «*Lève-toi et mange, car autrement le chemin serait trop long pour toi*». Après avoir mangé le pain offert par Dieu, la fuite d'Elie se transforme en pèlerinage à la source de la foi d'Israël. Au pied du Mont Sinai, il découvrira Dieu comme il ne l'a jamais connu auparavant, «*dans le souffle d'une brise légère*», un Dieu de tendresse et de bonté. Elie est bien semblable à chacun de nous lorsque la défaite, l'adversité, la maladie nous atteignent. Sur un lit d'hôpital, le sportif le plus compétitif, l'homme d'affaire le plus aguerri, le travailleur le plus consciencieux est complètement démuné et à la merci des membres du personnel médical. Il attend avec crainte les résultats d'un rayon X ou d'un scan, il apprécie les remarques de l'infirmière qui le complimente pour avoir terminé sa soupe. Lui qui était habitué à donner des ordres, à juger les autres souvent avec dureté, découvre maintenant sa propre faiblesse et sa misère humaine. Tôt ou tard dans notre vie, il y a «*la crise du jour après*»... le jour après la victoire, le succès, la conquête, le triomphe, la réussite, l'exploit. C'est alors la crise du découragement, de la monotonie, de l'ennui, du manque d'appréciation pour tout ce que nous avons fait. Nous sentons souvent que nous ne sommes pas aimés comme nous devrions l'être, que nous ne sommes pas appréciés, que notre vie n'a pas de sens. C'est alors que Dieu s'approche et nous offre le pain nécessaire à la longue marche dans le désert. Notre fuite peut alors devenir un pèlerinage, une route qui nous conduit à la source de la vie. Elie était un grand prophète. Il avait été adulé, célébré, craint, et maintenant, c'est la crise et la déprime. Or, voilà qu'au sein même de la fuite et de la détresse, il va découvrir un Dieu de compassion. L'ange du Seigneur lui apporte la nourriture nécessaire pour survivre dans sa longue marche en lui disant: «*Lève-toi et mange, car autrement le chemin serait trop long pour toi*». Il y puisera la force de marcher quarante jours et quarante nuits jusqu'au mont Sinai.

Dans l'évangile, Jésus redit: «*Moi, je suis le pain de vie... si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement*». A nous comme au prophète, Dieu offre le pain du ciel, le pain de vie, qui nous aide à marcher jusqu'au bout, à nous rendre jusqu'à la montagne du Seigneur. Chaque fois que nous nous approchons de la table eucharistique, le Seigneur nous rappelle qu'il est le pain vivant qui donne force et courage pour la longue route à faire. «*Lève-toi et mange, car autrement ta route sera longue*».

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Archidiocèse de Brazzaville

Vers le 35^e anniversaire de l'épiscopat de Mgr Anatole Milandou

Ayant reçu l'ordination épiscopale le 28 août 1983, au stade Félix Eboué, en la clôture du centenaire de l'évangélisation du Congo, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera le 35^e anniversaire de son épiscopat en août 2018. Une circulaire sera publiée sous peu qui apportera des précisions sur cette commémoration qui pointe à l'horizon dans l'archidiocèse de Brazzaville.

D'ores et déjà, la Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un joyeux anniversaire à l'archevêque de Brazzaville.



Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Archidiocèse de Brazzaville)

Une messe en mémoire du père Jean-Marie Grivaz, 10 ans après sa mort

Les anciens élèves de l'école Saint-Michel de Ouenzé et les anciennes de l'école Immaculée Conception, ainsi que d'autres chrétiens des paroisses construites par le père Jean-Marie Grivaz ont rendu hommage au missionnaire décédé. Regroupés au sein de l'Association Saint Michel Immaculée Conception (ASMICO) dénommée «*Bana ya Sango Grivaz*», dirigée par Auguste Okiessi, ils ont participé dimanche 5 août 2018, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé à la messe marquant le 10^e anniversaire du rappel à Dieu de ce missionnaire spiritain, décédé le 26 juillet 2008, en France, à l'âge de 94 ans.

L'eucharistie était présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, entouré des pères Nicaise Wilfrid Ossebi, curé sortant de cette paroisse et Daniel Mbimi.

Dans son homélie, Mgr Milandou a vanté les mérites de ce grand bâtisseur d'églises que fut Jean-Marie Grivaz. Il a

évoqué ses réalisations avec la construction des églises de Saint-Michel de Ouenzé (Sainte-Marie de Ouenzé, Notre-Dame des Victoires), Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké, Saint-Augustin de la Tsiémé (annexe de Saint Michel de Ouenzé), Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Saint-Joseph de Tout-pour-le-peuple, puis



Père Jean-Marie Grivaz

l'acquisition d'un terrain non lotis au quartier Ngamakosso dénommé Sainte Thérèse. «*Nous devons faire des éloges à des personnes qui nous ont apporté l'évangile dans la foi*

à l'instar du père Jean-Marie Grivaz, grand bâtisseur de l'Eglise de Brazzaville, ainsi que des écoles comme Saint Michel de Ouenzé devenue Pierre Ntsieté, dont les œuvres ne sont plus à démontrer», a souligné Mgr Anatole Milandou.

Le père Jean-Marie Grivaz est né le 25 juin 1914, à Megvette en Haute Savoie, en France. Après son ordination sacerdotale, il arrive au Congo-Brazzaville en avril 1946. Son premier poste d'affectation fut le petit séminaire Saint-Paul de Mbamou, dans le département du Pool, comme professeur de Mathématiques. C'est de là, que le père Nicolas Moysan vient lui demander s'il peut remplacer l'abbé Benoit

Gassongo, alors superviseur du terrain de Ouenzé, pour s'occuper de la Mission catholique en construction dans cette partie Nord de Brazzaville. De 1948 à 1970: curé de Sainte-Marie de Ouenzé; 1971-1988: curé de Saint Jean-Baptiste de Talangaï; 1988-1992: curé de Saint Joseph de Tout-pour-le-peuple. En 1992, le père Grivaz quitte le Congo après 46 ans de vie

missionnaire pour Chevilly-La rue en France, maison mère des spiritains.

La commémoration du 10^e anniversaire de la mort du père Jean-Marie Grivaz a été marquée par l'organisation d'un triduum et d'une causerie sur la vie et l'œuvre de ce missionnaire, suivi de témoignages.

Pascal BIOZI KIMINO

Union africaine des télécommunications (UAT)

Eric Armel N'doumba, candidat du Congo au poste de Secrétaire général

Conseiller aux télécommunications du ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Eric Armel N'doumba sera le candidat du Congo au poste de Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) pour la période 2019-2022. L'élection aura lieu lors de la conférence de plénipotentiaires de cette institution prévue du 13 au 17 août à Nairobi, au Kenya. Le candidat du Congo a été présenté, officiellement, mercredi dernier par son ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo. C'était lors d'une réunion à Brazzaville qui a regroupé les directeurs généraux et représentants d'institutions publiques et privées sous tutelle et portant sur les enjeux de cette candidature pour le pays.

«La candidature du Congo a de fortes chances d'aboutir, car elle est soutenue par les membres des autres communautés...Le Congo part avec une avance sur cette prétention, car les trois précédents mandats de l'UAT ont été assurés par un Etat membre de la CEDEAO. Il serait donc indiqué que les Etats membres de la CEEAC unissent les efforts afin que ce mandat soit assuré par un membre de cette communauté économique», a déclaré le ministre Ibombo.

Cependant, la candidature du Congo pourrait se heurter à une non-recevabilité, si le pays ne s'acquittait pas de ses cotisations. «Tout Etat membre de l'UAT qui désire présenter un candidat doit être à jour sur le paiement de ses contributions à la date de l'élection. Faute de quoi, la candidature de son

ressortissant sera déclarée irrecevable par la conférence», a souligné le candidat congolais. Le Congo devra verser à l'UAT et ce, avant le 13 août, la somme de 12 500 dollars américains, soit un peu plus de sept millions de F. CFA, relative à la part contributive du pays au budget ordinaire de cette institution afin de lui permettre d'exécuter son programme d'activités. L'UAT a attiré l'attention du Congo sur ses arriérés en matière de cotisations d'environ 42 millions de F. CFA. Le ministre Léon Juste Ibombo a appelé à un soutien manifeste du secteur afin qu'une solution soit trouvée pour que la candidature du Congo ne soit pas estompée par cette réalité, souhaitant un appui cohérent du Gouvernement pour que le pays préside à cette importante institution internationale.



Eric Armel N'doumba

Expert en télécommunications, réseaux et sécurité informatique, Eric Armel N'doumba a fait ses études à l'université de Phoenix, aux Etats-Unis. Où il a obtenu un master en électronique et ingénierie de communication en 2009, un MBA en télécommunications et réseaux en 2011 et un doctorat en télécommunications, réseaux et sécurité informatique en 2013.

Le candidat congolais a été présenté officiellement lors de l'atelier sur les cyber législations, les cyber stratégies et CSIRT (Computer Security Incident Response Team) tenu du 23 au 28 juillet dernier, à

Addis-Abeba, en Ethiopie. L'annonce de sa candidature avait suscité une forte ovation des représentants des Etats membres de l'UA, motivant le soutien des Etats membres de la CEDEAO, de la CEEAC et de la SADEC.

S'il est élu, Eric Armel N'doumba promet de faire jouer à l'UAT «un rôle encore plus important dans la promotion des télécommunications et de l'économie numérique en Afrique et au Congo en particulier.»

«Pour le Congo, cette élection assurera le rayonnement du pays au niveau international et permettra de bénéficier de l'appui technique et financier dans la mise en œuvre des projets nationaux relevant du secteur des télécommunications et de l'économie numérique. Ce poste devra permettre au pays de bénéficier de la promotion des initiatives visant l'intégration des marchés régionaux, l'investissement dans les infrastructures des télécommunications», a dit le candidat congolais qui a promis peser de tout son poids pour le retour du siège de l'UAT en RDC, où cette institution fut créée en 1977.

Séverine EGNIMBA

40^e session des Comités consultatifs interafricains du CAMES

Une moisson abondante pour l'Université Marien Ngouabi

Niamey, la capitale du Niger, a abrité du 7 au 18 juillet dernier la 40^e session des Comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). L'Université Marien Ngouabi a présenté 58 dossiers dont 50 ont été inscrits, soit un taux de réussite de 89,29%. La cérémonie de congratulation et de port de toges des heureux promus s'est déroulée le 30 juillet, à l'auditorium du Rectorat, à Brazzaville, sous le patronage du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua. En présence du recteur, le Pr Jean Rosaire Ibara, et du conseiller à l'Education du président de la République, le Pr Louis Bakabadio.



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua posant avec les nouveaux promus

L'Université Marien Ngouabi a enregistré, cette année, neuf nouveaux professeurs titulaires (75%), 10 maîtres de conférences, soit un taux de réussite de 100% et 31 maîtres-assistants (88,57%).

Elevé au grade de maître-assistant CAMES, Nicaise L.M.Ghimbi, enseignant en psychologie clinique et psychopathologie à la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (FLASH), a rendu hommage à tous ceux qui l'ont enseigné du primaire à l'université. Il a dit merci au Pr Dieudonné Tsokini, doyen de cette faculté, pour son implication personnelle dans l'orientation de leurs travaux. Aux collègues ajournés, Nicaise Ghimbi a demandé de redoubler d'efforts pour être sur la liste d'aptitude à la prochaine session. Il souhaite, par ailleurs, que le décanat puisse pérenniser le système qui consiste à pré-examiner les dossiers en interne, avant de les acheminer à Ouagadougou pour examen final.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Mauricia MOKOMBI (Stagiaire)



UNION EUROPÉENNE
DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

Gestionnaire de programme
développement rural

Contrat à durée indéterminée comprenant une période d'essai de 6 mois.
Poste ouvert aux ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.

Missions principales, sous la supervision du chef de section coopération

le gestionnaire de programme est chargé:
- d'élaborer et de mettre en œuvre, des projets, programmes et activités relevant de la coopération République du Congo – Union européenne dans les domaines suivants: développement rural y compris la filière sucre, eau et assainissement en milieu rural, aménagement du territoire et développement local.
- de contribuer aux exercices de programmation de l'aide de l'UE au Congo (dans les domaines de sa compétence).
- de contribuer au suivi, à la structuration et l'approfondissement du dialogue de politique sectorielle (dans les domaines de sa compétence)
- de contribuer à la rédaction des rapports réguliers de la délégation (dans les domaines de sa compétence)
- de contribuer à la coordination interne et externe

Profil:

- Formation universitaire ou équivalente de 4 ans au minimum, développement rural, gestion de l'eau et de l'assainissement, aménagement

du territoire, développement local, économie du développement

- Expérience professionnelle minimale dans une fonction du niveau du diplôme: 2 ans
- Connaissance des principes et techniques d'évaluation des programmes et projets
- Connaissance des méthodes et techniques de suivi de projets
- Connaissance de la gestion des contrats
- Excellente connaissance du français et bonne connaissance de l'anglais.
- Qualités personnelles: bonne capacité d'adaptation, sens élevé des relations humaines, respect de l'éthique et de la déontologie, grande capacité de travail, capacité de coordination et de communication.

Les candidatures doivent être composées de:

• 1 lettre de motivation,
• 1 curriculum vitae dûment rempli exclusivement selon modèle «UE», à demander à l'adresse suivante:
delegation-congo-brazzaville-hoa@eeas.europa.eu

• les noms et contacts de deux personnes de référence pouvant être consultées.

N.B: Candidatures uniquement adressées par email à l'adresse suivante:
«delegation-congo-brazzaville-hoa@eeas.europa.eu» et date d'échéance le 10/09/2018 à 13h.

OFFICE NOTARIAL Maître Florence BESSOVI
NOTAIRE

B.P.: 949; Tél.:(242) 06.628.89.75/05.555.64.54
E-mails:fbessovi@notairescongo.com
florencebessovi@gmail.com
Etude sise Avenue ZOULOU MANGA, Centre-ville
Arr.: 1 E.P.L., Pointe-Noire

«LOANGO ENVIRONNEMENT»

Société Anonyme
Au capital de 10.000.000 F.CFA
Siège social: Zone Industrielle de la Foire, B.P.: 5361
Pointe-Noire, République du CONGO
RCCM: 12 B 373

**ANNONCE LEGALE DE LA SOCIÉTÉ
LOANGO ENVIRONNEMENT**

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire de la société LOANGO ENVIRONNEMENT, en date du 08 Décembre 2017, lequel acte enregistré à la Recette du Centre-ville à Pointe-Noire, le 30 Janvier 2018 sous les numéro 467, folio 020/10, numéro 468, folio 020/11 et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 30 Janvier 2018, pour dépôt en reconnaissance d'écriture et de signature, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre le 30 Janvier 2018, sous le N° 466, F° 020/9, les actionnaires de ladite société ont pris acte:

• Approbation des comptes de

l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à l'Administrateur Général;

• Affectation du résultat de l'exercice;
• Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et du Commissaire aux comptes Suppléant.

Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 mai 2018, sous le numéro 18 DA 2141 et les mentions modificatives ont été portées sous le Numéro du RCCM 12 B 373.

Pour insertion légale.

Prise en charge des enfants autistes

Vers la mise en place d'une synergie interministérielle

Une délégation de praticiens congolais et français de la pédopsychiatrie de l'éducation, conduite par l'ambassadeur de France au Congo Bertrand Cochery, a échangé le 2 août dernier, avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, sur la prise en charge des enfants autistes au Congo. Les deux parties se sont engagées à travailler en synergie, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants.

Composée de la sœur Ida Pélagie Louvouandou, coordonnatrice de l'école spéciale Case Dominique et de quelques membres de l'Association française Aide Médicale et Développement (AMD), la délégation projette de mettre en place une synergie interministérielle autour de la prise en charge de l'autisme au Congo. L'entretien avec le ministre Collinet Makosso a été concluant puisque le département de l'Enseignement primaire entend recenser les enfants autistes en âge de scolarisation et former des enseignants pour prendre en charge les enfants atteints de cette pathologie. L'autisme est un trouble neuro

développemental qui perturbe la croissance de l'enfant, notamment sur les plans cognitifs et moraux. Il se caractérise généralement par un repli sur soi et une absence de communication. L'enfant autiste présente des difficultés d'adaptation sociale particulièrement à l'école. Il est ainsi accusé de sorcellerie ou abandonné par la famille par ignorance ou croyances obscurantistes. Or, des études ont révélé que l'autisme peut être diagnostiqué à partir de quatre mois chez le nourrisson. La Sœur Louvouandou, dont l'établissement reçoit les enfants autistes, a indiqué que grâce à un accompagnement



Les deux parties pendant l'échange

individualisé, il est possible de corriger ce trouble. L'implication des ministères de la Santé et celui des Affaires sociales est de mise pour garantir de bons résultats. Selon elle, les parents vont de charlatan en charlatan, de médecin en médecin sans avoir un diagnostic clair de leur enfant parce qu'on ne sensibilise pas autour de cette maladie. Résultat: les parents sont souvent désespérés.

La prise en charge de l'autisme nécessite l'accompagnement de tous, famille, amis et pouvoirs publics. La case Dominique et l'AMD travaillent, en outre, sur la mise en œuvre des relais de professionnels, afin d'assister les parents des enfants autistes. «*Bien accompagner les parents, les déculpabiliser, ce n'est pas une fatalité, ce n'est pas des problèmes de sorcellerie. Surtout ne pas les juger, ne pas les violenter mais les aider à accepter les difficultés de leurs enfants*», a conclu Mme Dominique Heymann, de l'association AMD.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Cercle des droits de l'homme et de développement

Aider les Congolais à mieux s'accommoder de la démocratie

Dans le souci de contribuer à l'instauration d'un véritable Etat de droit, le Cercle des droits de l'homme et de développement (CDHD), membre de la campagne "Tournons la page", a organisé du 2 au 3 août à Brazzaville, un atelier de réflexion sur l'Etat de droit, la démocratie et la citoyenneté.

Ouvert par le Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Luc Daniel Adamo Matéta, en présence d'Euloge Roch N'zobo, coordonnateur national du CDHD, cette rencontre a eu pour but de sensibiliser les Congolais et de les aider à adopter des comportements, attitudes et pratiques compatibles aux normes qui déterminent l'aptitude d'un peuple à se gouverner lui-même, à exercer librement ses droits et ses devoirs de citoyen, conformément aux lois et règlements de l'Etat.

Le Haut-commissaire Adamo Matéta en ouvrant cet atelier, a déclaré que la démocratie ne se décrète pas, et elle n'est pas un fait de manichéisme. Elle se vit, elle se respire. Et étant une émanation de la volonté populaire, elle a sa sève dans l'âme du peuple. Elle a toutefois des nuances, a-t-il souligné, expliquant que la démocratie américaine n'est pas assimilée à la démocratie européenne. Il existe cependant de valeurs communes à la démocratie, a-t-il précisé.

L'éducation à la culture démocratique doit aider le peuple à avoir des attitudes et comportements qui vont avec ce régime, a poursuivi le Haut-commissaire.

Les participants ont été édifiés sur la démocratie et la culture citoyenne en suivant plusieurs communications.

A l'issue de l'atelier, plusieurs exemplaires du "Guide sur la démocratie et la citoyenneté", élaboré par le Haut-commissariat, ont été distribués. Les participants, bien informés des valeurs et principes qui sous-tendent la démocratie et, au courant de ce guide, ont résolu d'en faire large écho pour que changent les attitudes et comportements des Congolais en vue d'une société apaisée et vivable.

Viclaire MALONGA

Violences faites aux femmes et aux filles

Les gendarmes de Pointe-Noire sensibilisés

Grâce à l'appui financier des Etats-Unis, l'association Azur Développement a organisé mardi 17 juillet 2018, un atelier de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et filles et leur protection au profit des gendarmes de la ville océane. En présence de Todd Haskell, ambassadeur des USA au Congo, du colonel Romuald Moulongo, commandant de région de Gendarmerie du Kouilou, de Mme Madeleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de



Les gendarmes et les organisateurs posant après la cérémonie d'ouverture ont identifié 252 cas de violence à Brazzaville, Pointe-Noire et Nkayi. Les guichets uniques d'assistance aux femmes et filles victimes de violence mis à échelle dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, avec l'appui des différents partenaires, ont reçu et assisté 176 cas de violence en 2017, et 142 cas de violence au 1^{er} semestre de l'année 2018», a déclaré Sylvie Niombo, directrice exécutive d'Azur Développement. Le commandant de région de Gendarmerie du Kouilou s'est réjoui de cette initiative. «*En organisant cet atelier à l'endroit des gendarmes, Azur Développement vise non seulement un échange entre participants sur le sujet, mais entend également renforcer les connaissances des gendarmes sur les dispositions du cadre juridique relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, ceci pour une meilleure prise en charge des victimes*», a-t-il indiqué. Plusieurs thèmes ont été développés à l'occasion: «*Les différentes formes de violence faites aux*

femmes et aux filles et leurs conséquences», «*Les cas de violence reçus au guichet unique et accompagnement des victimes de violence*», «*Les cas de violence reçus dans les postes de gendarmerie et procédures de prise en charge*», «*La nécessité d'une prise en charge médicale des cas de violence*», «*La procédure de prise en charge des cas de violence par les brigades de gendarmerie*» et «*le cadre juridique de protection des femmes et filles victimes de violences*». Les conséquences des violences sont nombreuses. On peut citer entre autres le traumatisme, le risque aux infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, les grossesses non désirées. Cet atelier a été une belle occasion d'échanges avec le personnel de la région de Gendarmerie de Pointe-Noire sur les difficultés que rencontre le guichet unique d'assistance aux femmes et aux filles victimes de violence.

Equateur Denis NGUIMBI

OFFICE NOTARIAL

Norbert Diétrich M'FOUTOU, NOTAIRE

B.P.: 5407; Tél.: 05 043 18 88 - Email: not.mfoutou@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo

Norbert Diétrich M'FOUTOU

Notaire.

Tél.: 05 559 13 59

Désiré BOUDIMBOU, Notaire Stagiaire.

Tél.: 06 968 16 09

GENERALE TRANS-FRONTIERE

«GTF» SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de Un million (1.000.000) F. CFA.

Pointe-Noire, Centre-ville, enceinte Ets GATSISTA, vers Express Afrique

RCCM GG/PNR/18 B 235

République du Congo

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du vingt-neuf juin deux mille dix-huit, reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le quatre juillet deux mille dix-huit, Folio 082/41, sous le n° 2739, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour caractéristiques principales:

Objet social principal:

- Transport terrestre;
- Prestation des services On/Offshore;
- Export (fourniture de vivres);
- Entretien routier-location 4x4, engins travaux publics- Travaux divers.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Dénomination: GENERALE TRANS-FRONTIERE SARL

Siège Social: Pointe-Noire, Centre-ville, enceinte Ets GATSISTA, vers Express Afrique.

Durée: 99 années.

Capital social: Un Million (1.000.000) F. CFA.

Cette société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le n° GG/PNR/18 B 235 du cinq juillet deux mille dix-huit et, a pour Gérant statutaire Monsieur Germain MAVOUNGOU-TCHIAPY.

Dépôt légal: A été entrepris, le cinq juillet deux mille dix-huit, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le n° 18 DA 2328.

Pour Avis

Maitre Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire.

Publication

Julien Makaya signe «Crise et décadence de l'Afrique noire»

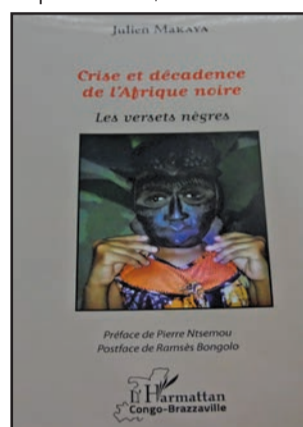
«Crise et décadence de l'Afrique noire», tel est le titre du nouveau livre publié aux Editions L'Harmattan-Congo par le psychologue et clinicien congolais Julien Makaya. Sous-titré «Les versets nègres», cet essai de 130 pages qui dépeint, non sans amertume, les conditions ou les effets de la post-colonialité en Afrique, a été présenté et dédié le 27 juillet dernier à Brazzaville.

À travers 21 tableaux à la thématique variée, Julien Makaya scrute les nouveaux modes de penser et d'agir des sociétés africaines actuelles dont le vice prend sensiblement du relief.

«Crise et décadence de l'Afrique» est un titre qui en dit long sur le contenu de l'ouvrage. L'auteur y décrit le malaise ambiant de la société africaine bâtie sur le fondement des affres de la Traite négrière et de la longue époque coloniale. 21 tableaux thématiques se sont succédés dans cet ouvrage pour décrire cette pathologie sociale qui scelle le destin des hommes et des femmes de l'Afrique meurtrie. Telles des nouvelles, ces tableaux noirs sans lien entre eux abordent, de façon ironique, le quotidien de toutes les couches sociales dans leur illusion ou enchantement.

Il s'agit, entre autres, de l'Evangile de l'apôtre nègre; La dame des trottoirs de la ville; L'étudiant campusard; La Femme indigne; Le Mariage; L'Addiction à la

technologie; et L'Homme de la nuit. Ces peintures sociales mettent en lumière des sujets récurrents de la post-colonialité africaine, à savoir: le détournement des deniers publics, la prostitution, la malhon-



La couverture du livre

neté de certains hommes de Dieu, les pratiques sorcières, le chômage juvénile, la montée de l'individualisme... D'autres faits particuliers de l'actualité sont passés au crible, à l'instar



L'auteur dédicant son oeuvre

du drame du 4 mars 2012 au Congo-Brazzaville décrit par l'auteur comme «le cataclysme de l'absurdité» ou le phénomène «Mbata ya bakolo» que l'auteur qualifie d'«inhumanité». Paroles de séropositif est un autre tableau à travers lequel le psychologue clinicien attire l'attention sur le fléau dévastateur des êtres humains, en l'occurrence le VIH/Sida. En concoctant dans un seul ouvrage ces différentes facettes du quotidien africain, Julien Makaya entend canaliser ces dérives vers un changement de logiciel mental des populations, partant de la sphère dirigeante à la classe sociale la moins nantie. Changer de logiciel mental

s'avère la condition fondamentale pour une société africaine plus apaisée et apte à prendre de l'envol.

Félicitant l'auteur pour la qualité de l'œuvre, le Pr Grégoire Léfouoba a proposé à l'auteur d'organiser des rencontres de sensibilisation à l'endroit de la jeunesse.

Avec ses deux précédents ouvrages, notamment «Pour une nouvelle gouvernance au Congo-Brazzaville» et «Métamorphose constitutionnelle en République du Congo», Julien Makaya s'affiche désormais en véritable écrivain engagé.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

GRAS SAVOYE CONGO

«G.S.C.»

Société à Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de F. CFA 26.000.000
Siège social: 118, Avenue FAYETTE TCHITEMBO,
Centre-Ville,
B.P.: 1901, Pointe-Noire, République du CONGO.
RCCM: CG/PNR/09 B 1103

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Mixte tenue en date du 21 Juin 2018, dûment enregistré le 19 Juillet 2018 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 5374; Folio 133/16 du 19 juillet 2018.

Il a été décidé par le Président du Conseil d'Administration de la société GRAS SAVOYE CONGO la Modification de la dénomination sociale en celle: WILLIS TOWERS WATSON CONGO; Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Au capital social de F. CFA 26.000.000;

Siège social: 118, Avenue FAYETTE TCHITEMBO, Centre-Ville; B.P.: 1901, Pointe-Noire, République du CONGO.

RCCM: CG/PNR/09 B 1103, ainsi que de la mise à jour des statuts suite au changement de la dénomination.

Le dépôt légal du Procès-verbal de l'Assemblée Mixte du 21 Juin 2018, objet des présentes, a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 Août 2018 et enregistré sous les numéros 18 DA 2447.

Pour insertion,
Biga OKEMBA-ENGONDO Desti Merge,
Chef du Département Juridique au Cabinet
d'Avocats GOMES

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo

SOCIETE SAMBRA GT

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au capital de F CFA 150.000.000/Siège social: Avenue Bitélikia Ndombi, route de l'aéroport
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 13 Juin 2018, enregistré aux domaines et timbres le 06 Juin 2018, sous le folio 103/19 N° 3705, à Pointe-Noire, l'actionnaire unique de la société SAMBRA GT, Société Anonyme avec Administrateur Général, a décidé ce qui suit:

- **Dissolution de la société:** L'actionnaire unique a décidé de la dissolution de la société à compter du 13 Juin 2018.

- **Désignation du liquidateur:** Monsieur Pierre

KEMENI est nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation de la société, qui prendra fin par sa clôture.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt n° CG/PNR/12 B 588 – 18 DA 2209.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

Fait à Pointe-Noire, le 31 Juillet 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél: 06.664.85.64/04.432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo

SOCIETE FRIGO COSTA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de F CFA 1.000.000 / Siège social: Rue Bruno Tchicaya N° 8, quartier Matende,
Arrondissement N° 2 Mvoumvou, Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire établi en date à Pointe-Noire, du 17 Juillet 2018, par Monsieur Célestin DA-COSTA, associé unique de la société FRIGO COSTA SARLU, enregistré au domaine des timbres le 27 Juillet 2018, sous le folio 138/38 N° 5745, à Pointe-Noire, l'associé unique de ladite société a décidé ce qui suit:

Dissolution de la société: L'associé unique a décidé de la dissolution de la société FRIGO COSTA SARLU, à compter du 17 Juillet 2018.

Désignation du liquidateur: Maître Arnaud

M'BENGO, Huissier de Justice est nommé liquidateur de la société FRIGO COSTA SARLU, pour la durée de la liquidation de la société, qui prendra fin par sa clôture.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt n° CG/PNR/15 B 295 – 18 DA 2422.

Fait à Pointe-Noire, le 01 Août 2018.

Pour avis.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET

Notaire

Tél.: 05 520 40 97/06 969.10.49, etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Pointe-Noire en date du 13 octobre 2017, par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, dûment enregistré au domaine des timbres sous le numéro Folio 123/25 N° 4744; Il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A responsabilité Limitée;

Dénomination: SOCIETE PANDA NOUVELLE GESTION, en sigle «PANDA N.G.»;

Capital social: Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune;

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Avenue du Havre, Centre-ville;

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirecte-

ment, en République du Congo et dans tous pays: - location de matériels logistiques;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Dépôt légal: a été entrepris le 06 juillet 2018, au greffier du tribunal de commerce, sous le numéro 18 DA 2340.

Immatriculation: la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/18 B 239 du 06 juillet 2018;

Administration: la société est gérée et administrée par Madame KEAIK épouse ATTIE: NIU: M2018110000539136 du 18 juillet 2018.

Pour insertion,

Areta Pascale Stella Ursula
MOUELLET,
Notaire.

Basket-ball

L'événement Cowbell Ibaka Games est de retour

Le talentueux joueur congolais de NBA, Serge Ibaka, est de nouveau de retour au pays où, à cette même période de l'année, il organise son événement annuel dénommé "Cowbell Ibaka Games". Après Pointe-Noire, mardi 7 août, un grand spectacle de basket-ball aura lieu ce vendredi 11 août 2018 au Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé.

Serge Ibaka n'est pas grand seulement par la taille (2,08 mètres), il l'est aussi au niveau sportif et dans les projets de développement en faveur des jeunes. Le but de l'événement qu'il soutient à travers sa fondation et en partenariat avec la société de laitier Cowbell, la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET) et la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville (LDBB), est de célébrer avec les jeunes la balle au panier et leur donner l'envie de pratiquer ce sport et, pour quoi pas, de s'identifier à lui. Cela est possible, il suffit de «rêver, car tout projet part d'un rêve. Si moi, j'ai pu conquérir la NBA, vous aussi pouvez faire autant par le travail», a déclaré Serge Ibaka, s'adressant aux jeunes au cours de la conférence de presse qu'il a conjointement animée, lundi 6 août, avec les partenaires de l'événement.



Serge Ibaka au milieu des jeunes au Stade AVR

De retour de Pointe-Noire, Serge Ibaka a rencontré, mercredi 8 août, les jeunes basketteurs sur leurs terrains d'entraînement, notamment au Square De Gaulle, à Bacongo, au plateau du CEG Angola Libre, à Makélékélé, et au Stade Avenir du rail, à Ouenzé. Nombreux n'ont pas raté la chance de prendre des selfies avec «Mwana Mboka», comme on aime parfois à l'appeler. Concernant la jeunesse, le colonel Fabrice Makaya Matève, président de la Ligue départementale de basket-ball de Braz-

zaville, a eu des mots allant dans le sens de les encourager dans l'effort, car la présence à Brazzaville de Serge Ibaka peut être un signal fort pour eux, le début de leur rêve.

Le moment le plus attendu des Cowbell Ibaka Games est le spectacle qui se déroulera au Gymnase Maxime Matsima. Outre les matchs d'exhibition avec la participation des basketteurs locaux et des stars de NBA, il y aura au menu du spectacle des tirs à trois points, des dunks spectaculaires, des crossovers à

faire tomber des joueurs. Mais, au-delà du basket, se cache, surtout, un aspect caritatif. En effet, par le biais de Cowbell et de sa propre Fondation, Serge Ibaka se consacrera au social et à l'humanitaire. Il fera «des dons aux établissements d'accueil d'orphelins et autres enfants ayant un grand besoin d'assistance», a indiqué M. Soni, représentant du groupe Cowbell Congo.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Programme FIFA

Les principes de gouvernance au cœur du séminaire de Brazzaville

Des délégués de huit fédérations africaines de football ont participé, mardi 7 août à Brazzaville, à un séminaire régional organisé par la Fédération internationale de football association (FIFA). Il s'est articulé autour du thème: Gouvernance financière.

La FIFA voudrait améliorer la gestion financière de chaque association membre. Elle a mis en place de nouvelles initiatives, parmi lesquelles des séminaires régionaux sur la gouvernance financière. Celui qui s'est tenu à Brazzaville a connu la participation des délégués venus du Cameroun, du Sénégal, du Congo, de la RDC, du Burundi, de la Guinée-Bissau, du Rwanda, du Togo, etc. Ce séminaire s'est intéressé aux bonnes pratiques de gestion financière, aux différents problèmes rencontrés par les fédérations et à la marche à suivre afin de respecter complètement les nouvelles exigences de la FIFA. Il avait aussi pour objectif, d'informer les participants sur la planification du budget pour chaque fédération.

Une question de réputation

Responsable de gestion financière FIFA, Christoph Suppiger a animé ce séminaire. «Avoir un contact direct avec les associations membres est essentiel pour nous afin de mieux comprendre leur situation et les problèmes auxquels elles sont confrontées», a-t-il confié. «Elles ont besoin de comprendre qu'il est important pour elles, comme pour la FIFA, que les fonds attribués par la FIFA soient utilisés dans le respect du Code d'éthique de la FIFA et de toutes les autres règles. Ces fonds doivent permettre à la FIFA d'atteindre ses objectifs en termes de développement et nous devons tous nous assurer qu'ils sont utilisés correctement. Dans le cas contraire, la réputation de la FIFA et de ses membres pourrait en souffrir, ce qui n'est bon pour personne», a-t-il ajouté.

La FIFA a mis en place un système de contrôle des fonds qu'elle met à disposition des associations nationales. «C'est un contrôle que nous appelons «Revue centrale ou audit central». C'est une révision des fonds que la Fifa envoie aux associations membres. C'est un auditeur qui a un contrat avec la Fifa. En 2017, par exemple, la Fifa avait retenu trois différentes entreprises pour effectuer les contrôles», a conclu Christoph Suppiger.

Jean ZENGABIO

Karaté

Naissance de l'Open de Pointe-Noire

Un très important tournoi s'est déroulé du 28 au 29 juillet dernier à l'Espace Trentenaire: l'Open de karaté organisé par la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Pointe-Noire que dirige Me Malalou. C'est la première édition que cette ligue doit surtout à l'appui financier de la société Total E & P Congo, à travers son Comité paritaire de gestion des œuvres sociales (CPGOS).



Combat entre filles

Quatre-vingt-six karatékas issus de différents clubs des ligues de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, ville hôte, y ont pris part. La direction technique nationale a mis à profit cette compétition pour déceler et présélectionner les meilleurs budokas pouvant faire partie des Diables-Rouges, en vue de leur participation aux championnats d'Afrique de Kigali au Rwanda, le mois prochain.

La compétition, qui s'est déroulée en kumité (combat) individuel, a donné les résultats suivants:

Kumité individuel senior hommes: - 67 kg : 1er Nardy Bikoka (Brazzaville). 2. Dutron Okana (Brazzaville). -75 kg : 1. Russel Ditoumona. 2. Clodi Malanda. + 80 kg : 1. Grâce Kolinet. 2. Giresse Nombo. + 84 kg : 1. Davy Kamba. 2. Awabi Ray.

Kumité individuel junior hommes: - 61 kg : 1. Roland Tchissambou. 2. Rock Koko.

-61kg : 1er Oba Ciceck ; 2ième Bouiti Goma
Kumité individuel junior dames: - 55 kg : 1ière Apoutou Bénédicte ; 2ième Otiayi Exaucé

Kumité kata hommes : 1. Ibrahim Bah. 2. Brice Tatou.

Kumité kata dames: 1. Prospérine Koudédé.

Les meilleurs budokas ont été gratifiés d'un kit composé de fournitures scolaires offerts par la société Total E & P Congo.

Equateur Denis NGUIMBI

Prochaine assemblée électorale de la FECOFOOT

La commission électorale annonce la couleur

La presse était, jeudi 2 août dernier, l'invitée de la Commission électorale de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) qui a saisi cette occasion pour fixer les amoureux du football congolais sur le déroulement du processus électoral devant conduire au renouvellement, le 25 septembre prochain, du Comité exécutif de l'instance dirigeante du football congolais.

On en sait donc un peu plus sur le processus électoral qui se déroulera, selon Timoléon Didier Potard Mohoussa, président de la commission électorale, «dans le strict respect des statuts régissant la fédération et du code électoral». Selon le chronogramme, l'appel à candidatures a été lancé le 4 août, la clôture étant fixée au 19 août. S'en suivra, à partir du 20 jusqu'au 24 août, l'examen des dossiers, puis la publication des résultats le 26 août. Une commission statuera sur d'éventuels recours. La commission a annoncé pour le 3 septembre, la publication définitive des candidatures et la composition du corps électoral. «Toutes les organisa-



Les membres de la Commission électorale

tions affiliées à la FECOFOOT font, d'office, partie du corps électoral, sauf celles qui ne sont pas encore structurées», a précisé le président de la Commission.

Faisant d'une pierre deux coups, la Commission a annoncé l'existence d'un guide électoral en parallèle aux statuts et au code électoral. Brigner un quelconque poste est conditionné par la fourniture des pièces administratives à joindre au dossier, particulièrement pour le poste de président (qui est ipso facto tête de liste), celui de vice-pré-

sident et les autres postes. Pour être candidat, il faut «être Congolais, jouir d'une bonne moralité, être actif dans le milieu du football». Autre disposition: avoir moins de 25 ans ni plus de 70 ans au dépôt des dossiers, etc. La Commission souligne qu'une «liste est validée lorsqu'elle comporte quinze dossiers complets ou onze dossiers complets au minimum (article 10 alinéa 6) du code électoral».

Rabbi-Spiritus ITOUA
(Stagiaire)

Championnat national de football/ Ligue 1

Interrompu momentanément le week-end dernier en raison du déroulement des demi-finales retour de la Coupe du Congo, le championnat national d'élite Ligue 1 reprend son cours. A l'exception de Diables-Noirs et de l'AS Otohô qui poursuivent leur aventure en Coupe du Congo (Finale: mardi 14 août au Stade Massamba-Débat), lesquels sont exemptés de la vingt-troisième journée, les autres équipes ont joué, aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire. Les résultats ci-après ont été enregistrés: Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (1-0), JSP-La Mancha (1-2), Tongo FC-AC Léopards (0-1), Etoile du Congo-FC Kondzo (0-2), CARA-AS Cheminots (...), V-Club Mokanda-Inter Club (...)

www.bch.cg

3 ans
de Validité



DESIGN & TECHNOLOGY


4.000.000 FCFA
Plafond de Retraits
et Paiements




Un vrai partenaire

Carte Visa Prépayée
Sécurisez vos paiements en ligne



 (+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01

 bch@bch.cg

OFFICE NOTARIAL de Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

Poto-Poto, 31, rue Haoussas, en face d'ECOBANK, côte à côte d'UBA
Tél.: 06 663 54 36/05 317 41 71; e-mail: officeelengabeka@gmail.com
Brazzaville, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office sis à M'pila Brazzaville (République du Congo), 115 bis, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Notaire substituant Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire titulaire d'un office sis à Poto-Poto Brazzaville, 31, rue Haoussas, en face d'ECOBANK, côte à côte d'UBA, République du Congo;

Il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Société Internationale Register of Shipping Congo;
Forme: Société A responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associée: Société Internationale Register of Shipping Inc;

Capital Social: cinq cent mille (500 000) francs CFA, conformément au Décret numéro 2017-41 du 28 mars 2017 portant forme des statuts et constitution du capital de la Société à Responsabilité Limitée, divisé en cent (100) parts de cinq mille (5.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associée unique;

Siège Social: Brazzaville, Poto-Poto, Cité du Clairon, Immeuble Résidence Stela, appartement 22, République du Congo;

Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
• Le Commerce maritime;

- L'entretien et la maintenance des bateaux;
- Les Prestations de services et audit des bateaux;
- L'import-export.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, financières, mobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérant statutaire: Monsieur Antoine LUNTADI-LA KIBANGA;

Déclaration notariée de souscription et versement: Aux termes d'une Déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, le 02 mai 2018, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 16 mai 2018, sous folio 090/6, numéro 0899, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées par l'associée unique;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 juin 2018, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B13-00031.

Pour avis,
Maître Imelda ELENGABEKA,
Notaire.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali
Tél: 05 548-65-12 / 06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE GRAIN DE SEL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au Capital de 1.000.000 F CFA
Siège Social: Brazzaville, 323, rue Bangou, Quartier Plateau de 15 Ans, Arrondissement IV Moundali
RCCM N° CG-BZV-01-20 18- B13-00056

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 02/07/2018, enregistrés à la recette des domaines et timbres de Talangai à Brazzaville, le 11/07/2018, sous le Folio 124/6 n° 203, il a été constitué une Société Commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE GRAIN DE SEL.

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE.

Objet social: La Société a pour objet au Congo et ailleurs: - Vente de Produits et Articles à Usage Courant- Habillement (Vêtements Hommes, Femmes et Enfants) et Accessoires - Vente Articles de Mariages et Accessoires de Décoration - Production et Organisation de tous types d'Événements - Art de la table et Art Déco - Imprimerie et Activités Connexes - Agence d'Affaires - Location de Voitures - Mise à disposition de Personnels - Agence Immobilière - Import & Export.

Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.
Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du

Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Siège social: Brazzaville, 323, rue Bangou, Quartier Plateau de 15 Ans, Arrondissement IV Moundali.

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir Madame OBOA AYOKO Serges Laurel.

Gérance: La Société est gérée par Madame OBOA AYOKO Serges Laurel, de nationalité Congolaise, domiciliée à Brazzaville, 18, rue En-deké, Quartier Nkombo, Arrondissement IX Djiri, nommée pour une durée de cinq (05) années.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1^{er}/08/2018.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-20 18- B13-00056, en date à Brazzaville du 1^{er}/08/2018.

Pour insertion,
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE

05 551-36-01/06 650-53-28
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

«KING MAYA» S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital Social de Dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siege social: n°159, rue Albert MAMPIRI, Batignolles, Moundali
Brazzaville, République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, le seize février deux mil dix-huit, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «KING MAYA» SARLU, enregistrée à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, en date du trois août deux mil dix-huit, Folio 138/19, n°1667.

La société a pour objet, en tous les pays et plus particulièrement en République du Congo, de:
- La création, l'exploitation et la gestion de fonds de commerce d'hôtellerie et de restauration;
- La préparation des cocktails et des banquets;
- La prestation des services et l'organisation des réunions et conférences.

Et, plus généralement, toutes opé-

rations hôtelières, civiles, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, qui seraient de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social: Dix millions (10 000 000) Francs CFA;

Durée de la société: n°159, rue Albert MAMPIRI, Batignolles, Moundali, Brazzaville;

Gérance: la société a pour gérante Madame GANKE Adjo Dodji;

RCCM: sous le numéro CG-BZV-10 B 2062.

Pour insertion,
Maître Hortense MVINZOU LEMBA.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS D'APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES ETATS FINANCIERS, APPROBATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ET RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Par acte en date à Pointe-Noire du vingt-trois juillet deux mil dix-huit, enregistré le vingt-trois juillet de la même année, Folio 136/10 n°541, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société dénommée «S.G.S. CONGO» SA dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 21, Avenue du Général DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S., B.P.: 744.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a, entre autres décisions:
- Approuvé le rapport ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017;
- Approuvé lesdits rapports, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes;
- Décidé d'affecter le résultat au compte report à nouveau débiteur;
- Donné quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé, à l'Administrateur Général sortant et décharge aux Commissaires aux comptes;
- Décidé de renouveler le mandat de Monsieur Stephen ROSSITER en qualité d'Administrateur Général, à compter des présentes pour une durée d'un an qui

arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle;
- Conféré à Monsieur Stephen ROSSITER, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société;
- Décidé de renouveler le mandat de Monsieur Kaal GURI en qualité d'Administrateur Général Adjoint, à compter des présentes pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018;
- Conféré à Monsieur Kaal GURI les pouvoirs les plus étendus pour assister l'Administrateur Général et agir en toutes circonstances au nom de la société;
- Donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 1^{er} Août 2018 sous le n° 18 DA 2440.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
Notaire.


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32'' HD : 119 000 FCFA HT**
- 43'' FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50'' FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55'' FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65'' ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056